

Rapport sur les résultats ministériels 2020-2021 Parcs Canada



Parcs
Canada

Parks
Canada

Canada

© Sa Majesté la reine du chef du Canada, représentée par
le président et directeur général de l'Agence Parcs Canada, 2021

N° de catalogue : R61-108F-PDF

ISSN 2561-1526

Table des matières

De la part du ministre	1
Message du président et directeur général	3
Coup d'œil sur les résultats	5
Résultats : ce que nous avons accompli	7
Responsabilité essentielle.....	7
Services internes	37
Analyse des tendances en matière de dépenses et de ressources humaines	45
Dépenses réelles	45
Ressources humaines réelles.....	47
Dépenses par crédit voté	47
Dépenses et activités du gouvernement du Canada	47
États financiers et faits saillants des états financiers	48
Renseignements ministériels	51
Profil organisationnel.....	51
Raison d'être, mandat et rôle : Qui nous sommes et ce que nous faisons.....	51
Contexte opérationnel.....	51
Cadre de présentation de rapports	52
Renseignements connexes sur le Répertoire des programmes	52
Tableaux de renseignements supplémentaires	52
Dépenses fiscales fédérales	52
Coordonnées de l'organisation	53
Annexe : définitions	54
Notes en fin d'ouvrage.....	59

De la part du ministre

En ma qualité de ministre responsable de Parcs Canada, j'ai le plaisir de présenter le Rapport sur les résultats ministériels de l'Agence pour 2020-2021, qui donne un aperçu des nombreuses réalisations de l'Agence dans le cadre de son mandat.



Tout au long de la période visée par le rapport, le monde a été confronté à l'énorme défi de la pandémie de COVID-19. Alors que les Canadiens et Canadiennes faisaient leur devoir pour limiter la propagation du virus, les bienfaits pour la santé et le bien-être des moments passés dans la nature et au grand air étaient plus importants que jamais. Les lieux historiques nationaux, les parcs nationaux et les aires marines nationales de conservation ont continué d'offrir d'innombrables expériences et occasions incroyables aux Canadiens et aux Canadiennes afin qu'ils puissent se rapprocher de la nature et de l'histoire de façon sécuritaire, tout en suivant les consignes des autorités de santé publique pour aider à freiner la propagation de la COVID-19.

En plus des avantages personnels qu'il procure, le réseau canadien d'aires protégées contribue à la santé de l'environnement, jouant un rôle important dans l'atténuation des effets du changement climatique en protégeant et en restaurant des écosystèmes sains et résilients, et en contribuant au rétablissement des espèces en péril. Le gouvernement du Canada s'est engagé à préserver les parcs nationaux et à élargir le réseau des aires protégées, ce qui l'aidera à atteindre son objectif de protéger 25 % des terres et des eaux intérieures ainsi que 25 % des zones marines et côtières d'ici 2025, pour atteindre 30 % en 2030. Cette année, Parcs Canada a fait progresser les projets de création de parcs nationaux et d'aires marines nationales de conservation et a complété l'accord fédéral final avec les partenaires autochtones pour la création de la réserve de parc national Thaidene Nene. En travaillant ensemble, nous assurons la protection de cette aire de 14 305 kilomètres carrés qui revêt une grande importance culturelle pour les peuples autochtones qui ont vécu le long des rives du Grand lac des Esclaves depuis des centaines de générations.

Le Canada a également annoncé un investissement supplémentaire de 59,9 millions de dollars pour poursuivre les travaux de mise en œuvre d'un plan d'action plurigouvernemental afin d'assurer la protection du site du patrimoine mondial du parc national Wood Buffalo. Le plan, fruit d'une collaboration avec des partenaires autochtones et les gouvernements de l'Alberta, de la Colombie-Britannique et des Territoires du Nord-Ouest, prévoit plus de 140 mesures – dont plus de la moitié ont déjà été prises ou sont en voie de l'être – visant à faire en sorte que le site du patrimoine mondial demeure un lieu précieux pour les générations à venir.

Parcs Canada travaille également avec les peuples autochtones pour intégrer les points de vue, les histoires et le patrimoine autochtones dans les lieux qu'il administre, dans le cadre de l'engagement du gouvernement du Canada à mettre en œuvre les appels à l'action de la Commission de vérité et de réconciliation du Canada. Grâce à la mise en œuvre continue du Cadre pour l'histoire et la commémoration et à la collaboration soutenue avec les communautés autochtones, les organismes de mise en valeur du patrimoine, les partenaires et les Canadiens, Parcs Canada veille à ce que les histoires racontées dans les lieux patrimoniaux nationaux

explorent toutes les facettes du patrimoine du pays. Parcs Canada s'est engagé à mettre en place un réseau de lieux patrimoniaux nationaux qui reconnaît et honore les contributions historiques et contemporaines des peuples autochtones, leurs récits et leurs cultures, ainsi que les liens uniques qu'ils ont avec les terres et les eaux ancestrales.

Durant la période visée par le rapport, Parcs Canada a collaboré avec le Centre national pour la vérité et la réconciliation afin de reconnaître l'importance historique nationale du système des pensionnats indiens en tant qu'événement tragique et déterminant de l'histoire du Canada et d'annoncer la désignation de deux anciens pensionnats comme sites historiques nationaux (le pensionnat indien de Shubenacadie en Nouvelle-Écosse et le pensionnat indien de Portage La Prairie au Manitoba).

Le gouvernement du Canada reconnaît le passé et, en collaboration avec les peuples et les communautés autochtones, s'engage à faire part des expériences vécues par les enfants autochtones dans ces écoles afin de s'assurer que l'on se souvienne de cette histoire et qu'on la raconte. Bien qu'il y ait encore du travail à faire, des désignations comme celles-ci visent à favoriser une meilleure compréhension de notre histoire commune alors que nous avançons ensemble sur la voie de la réconciliation.

Toujours durant la période visée par le rapport, malgré les limites imposées par la pandémie, La Table ronde du ministre sur Parcs Canada a consulté les Canadiens et les Canadiennes au moyen de séances de participation virtuelles et d'un portail de participation en ligne. Les représentants d'organisations autochtones nationales et plus de 60 organisations d'intervenants font partie des 13 000 personnes et plus, de partout au pays, qui ont exprimé leurs opinions pendant la consultation, dépassant ainsi les records de participation précédents.

Au cours des prochaines années, alors que nous prendrons des mesures pour réagir à ces importants commentaires, nous nous appuyerons sur nos réussites et ferons progresser les efforts visant à protéger la nature, à renforcer le leadership autochtone en matière de conservation, à rendre les lieux protégés plus inclusifs et accessibles, à protéger le patrimoine bâti et à raconter les diverses histoires ayant façonné celle du Canada.

Je suis fier d'être le ministre responsable de Parcs Canada et j'ai hâte de voir de nombreuses autres réalisations au cours des prochaines années. J'invite tous les Canadiens et les Canadiennes à profiter pleinement des incroyables lieux historiques nationaux, parcs nationaux et aires marines nationales de conservation du Canada et à en apprendre davantage sur notre environnement et notre riche histoire.

Original signé par

L'honorable Steven Guilbeault, C.P., député

Ministre de l'Environnement et du Changement climatique et ministre responsable de Parcs Canada

Message du président et directeur général

Je suis heureux de soumettre le Rapport sur les résultats ministériels pour 2020-2021, qui fait état des nombreuses réalisations de Parcs Canada au cours de la période visée.

L'année qui vient de s'écouler a été marquée par des changements et des prises de mesures rapides de la part de l'équipe de Parcs Canada, qui a poursuivi son important travail. Au début de la pandémie de COVID-19, les membres de l'équipe de Parcs Canada ont relevé le défi d'offrir des services essentiels aux Canadiens et Canadiennes, notamment le contrôle des avalanches et l'entretien des routes, la gestion de la faune et les interventions pour sa sauvegarde, l'application de la loi, la recherche et le sauvetage, ainsi que la gestion de l'eau pour les bassins hydrographiques de l'Est de l'Ontario et de l'Ouest du Québec, tout en limitant la propagation de la COVID-19.



Après une suspension temporaire des services aux visiteurs au printemps 2020, nous avons rouvert les lieux administrés par Parcs Canada aux Canadiens et aux Canadiennes – et nous les avons gardés ouverts – en mettant en place des mesures adaptatives pour limiter la propagation de la COVID-19, assurer la sécurité des visiteurs et du personnel, et contribuer au soutien du tourisme intérieur. En outre, nous avons fourni un appui important aux petites entreprises qui exercent leurs activités dans les parcs nationaux et les lieux historiques nationaux, en veillant à ce qu'elles aient accès aux mêmes allègements de loyer commercial que ceux dont bénéficient les petites entreprises dans d'autres régions du Canada.

Fort de 171 lieux historiques nationaux, de 47 parcs nationaux, de cinq aires marines nationales de conservation et d'un parc urbain national, le vaste réseau d'aires protégées administré par Parcs Canada est une passerelle vers la nature et l'histoire et représente 450 000 kilomètres carrés de souvenirs d'un océan à l'autre. Dans le cadre de l'exécution de son mandat, Parcs Canada est chargé de protéger des exemples d'importance nationale du patrimoine culturel et naturel et de faire connaître l'histoire de ces lieux précieux, y compris plus de 25 millions d'artéfacts historiques irremplaçables qui nous relient aux lieux, aux personnes et aux événements qui ont façonné l'histoire du Canada.

Nous sommes fiers d'avoir attribué, l'année dernière, un contrat pour amorcer la construction à Gatineau, au Québec, d'une installation spécialement conçue pour la protection et la conservation de la collection d'artéfacts dans des conditions environnementales et d'entreposage optimales. Cette installation permettra aux peuples autochtones, aux chercheurs, aux institutions et aux groupes communautaires de tout le pays d'avoir accès à cette importante collection en un seul endroit.

Parcs Canada est déterminé à travailler avec les peuples autochtones et les aînés, qui parcourent la terre depuis des temps immémoriaux et qui ont rendu possible la création de tant de lieux protégés, à apprendre de leur expérience et à partager le leadership avec eux. Nous reconnaissons que les terres et les eaux qui nous tiennent tant à cœur et qui constituent le milieu où nous vivons et travaillons tous et toutes sont les territoires ancestraux et la patrie des

Premières Nations, des Inuits et des Métis. Nous nous sommes efforcés de mieux reconnaître les relations des Autochtones avec les terres et les eaux et de les soutenir en mettant davantage l'accent sur le partage du processus décisionnel, notamment en signant un accord avec la Nation métisse de la Saskatchewan qui engage les parties à explorer et à discuter d'une gamme complète d'options liées à la gestion future du lieu historique national de Batoche. Nous sommes fiers de collaborer avec les partenaires autochtones, ainsi qu'avec les résidents et intervenants locaux et régionaux, les visiteurs d'hier et d'aujourd'hui, et les personnes et groupes intéressés de tout le pays. Ensemble, nous renforçons le lien que les Canadiens entretiennent avec ces trésors du patrimoine naturel et culturel.

Sur le plan mondial, Parcs Canada tire une juste fierté d'avoir contribué à accentuer son engagement et son appui à l'échelle internationale par l'envoi de personnel de lutte contre les incendies dans l'Ouest des États-Unis pour aider ce pays à lutter contre des feux dévastateurs incontrôlés qui faisaient rage en Oregon. Seul organisme fédéral doté de ressources opérationnelles de lutte contre les incendies à avoir contribué aux efforts de soutien du Canada, l'Agence a dépêché dans cet état 25 spécialistes en gestion de feux de végétation.

Je suis fier de constater que Parcs Canada a également pris des mesures au cours de la dernière année pour respecter son engagement à devenir le milieu de travail inclusif et accueillant que nous aspirons à devenir. Ces mesures comprennent, entre autres, le remaniement et le lancement de notre réseau des champions afin de donner une voix aux groupes d'employés en quête d'équité, la création du nouveau Conseil sur l'équité, la diversité et l'inclusion de Parcs Canada pour surmonter les obstacles et relever les défis horizontaux, et le recrutement de la toute première Directrice principale des valeurs, de l'éthique, de la diversité et de l'inclusion de l'Agence, qui fournira une expertise et une capacité spécialisées au Comité de la haute direction de l'Agence.

Comme c'est le cas depuis plus d'un siècle, les membres de l'équipe de Parcs Canada ont continué à jouer un rôle important dans la prestation de services aux Canadiens et Canadiennes tout au long de la période visée par le rapport, en offrant aux visiteurs la possibilité de découvrir le patrimoine naturel et culturel du Canada et d'y trouver du réconfort, tout en restant en santé et en sécurité pendant la pandémie sans précédent (COVID-19).

À titre de président et directeur général de Parcs Canada, je suis extrêmement fier de ce que les membres de l'équipe accomplissent chaque jour et de la façon dont l'Agence a su gérer cette période difficile.



Ron Hallman

Président et directeur général
Agence Parcs Canada

Coup d'œil sur les résultats

Fréquentation et diffusion externe

Engagement numérique

De visites virtuelles et de balados numériques à des activités en direct sur Facebook et des séries vidéo intéressantes, les Canadiens avaient accès à Parcs Canada directement de chez eux!



La fréquentation Durant la pandémie de COVID-19: **voyager en toute sécurité!**

17,0 millions

de personnes ont visité des lieux de Parcs Canada, et ce, malgré les fermetures pendant une bonne partie du printemps 2020



Les visiteurs ont indiqué que les lieux de Parcs Canada avaient contribué à leur **santé mentale et physique ainsi qu'à leur vécu d'un sentiment général de vie normale :**

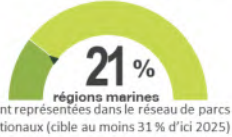
80% Santé mentale
78% Santé physique
82% Sentiment général de vie normale

Patrimoine naturel

Établissement



Conservation



75 Projets du Programme de conservation et de restauration (CoRe)

+74 Projets de rétablissement des espèces en péril

Incidences de la pandémie COVID-19

Difficultés à adapter les activités sur le terrain
Environ 70 % des programmes de surveillance de l'intégrité écologique prévus sont partiellement ou entièrement achevés

Patrimoine culturel

Appel à l'action 79 de la Commission de vérité et réconciliation du Canada

A marqué la désignation du Système de pensionnats comme un événement historique national et la désignation de deux anciens pensionnats indiens comme des sites historiques nationaux

Sauvegarde du patrimoine culturel

Un contrat a été attribué pour la construction de la nouvelle **installation de collection d'artefacts de Parcs Canada de 8 200m²** en décembre 2020 – une fois prête, elle abritera 25 millions d'artefacts!



Réconciliation

36 lieux patrimoniaux **dont les terres et les eaux sont utilisées par les peuples autochtones conformément à leurs pratiques traditionnelles et modernes**

Cogestion

23 lieux patrimoniaux naturels gérés en collaboration avec des peuples autochtones, soit une augmentation de trois par rapport à 2019-2020

- Avec la pandémie de la COVID-19, Parcs Canada a connu l'une des saisons les plus inhabituelles et complexes de son histoire et les conséquences sur les activités de l'Agence ont été importantes. Parmi ses résultats notables, l'Agence a :
 - contribué au bien-être mental et à la santé physique des Canadiens durant la pandémie en innovant sur le plan des services aux visiteurs et de la diffusion externe, et ce, en accueillant 17 millions de visiteurs en personne malgré la suspension des services aux visiteurs dans les lieux administrés par Parcs Canada pendant presque tout le printemps 2020;
 - annoncé la désignation du système des pensionnats autochtones comme un événement historique national et la désignation de deux anciens pensionnats comme lieux historiques nationaux dans le cadre du travail de mise en œuvre de la réponse du gouvernement à l'appel à l'action n° 79 de la Commission de vérité et de réconciliation du Canada;
 - réalisé entièrement ou partiellement 70 % des activités prévues du programme de surveillance de l'intégrité écologique, malgré les défis d'adapter les activités sur le terrain en raison de la pandémie de la COVID-19;
 - participé aux efforts liés à l'engagement pangouvernemental consistant à remédier au racisme systémique et à défendre l'égalité et l'inclusion, avec des progrès accomplis pour cerner et éliminer les obstacles systémiques potentiels à l'emploi et à la croissance de l'emploi auxquels sont confrontés les personnes noires, autochtones et de couleur, les membres des communautés LGBTQ2+ et les personnes en situation de handicap.

Dépenses réelles totales pour 2020-2021	Nombre réel d'équivalents temps plein pour 2020-2021
1 305 569 917 \$	5 383

Pour en savoir plus sur les plans, les priorités et les résultats accomplis de Parcs Canada, consulter la section « Résultats : ce que nous avons accompli » du présent rapport.

Résultats : ce que nous avons accompli

Responsabilité essentielle

Protéger et mettre en valeur le patrimoine naturel et culturel du Canada

Description

Créer des parcs nationaux et des aires marines nationales de conservation; désigner des lieux, des personnes et des événements d'importance historique nationale; protéger et conserver le patrimoine naturel et culturel en se laissant guider par la science et le savoir autochtone; offrir des possibilités d'explorer le patrimoine naturel et culturel du Canada, d'en faire l'expérience et d'en profiter pleinement; assumer ces responsabilités en collaborant avec le public, d'autres ministères fédéraux, les provinces, les territoires, les Autochtones et d'autres intervenants.

Résultats ministériels

En s'acquittant de sa responsabilité essentielle, Parcs Canada fera progresser trois résultats ministériels :

- le patrimoine naturel du Canada est protégé dans l'intérêt des générations présentes et futures;
- le patrimoine culturel du Canada est protégé dans l'intérêt des générations présentes et futures;
- la population découvre le patrimoine naturel et culturel du Canada et en fait l'expérience par des moyens qu'elle juge significatifs.

Résultat ministériel 1 : le patrimoine naturel du Canada est protégé dans l'intérêt des générations présentes et futures

Indicateur de résultat ministériel	Cible	Date d'atteinte de la cible	Résultats réels 2020-2021
Pourcentage de régions terrestres représentées dans le réseau de parcs nationaux	Au moins 82 %	D'ici mars 2025	79 %
Pourcentage de régions marines représentées dans le réseau d'aires marines nationales de conservation	Au moins 31 %	D'ici mars 2025	21 %

La pandémie de la COVID-19 a engendré d'importants défis au cours de la période visée par le rapport pour la création par Parcs Canada de nouveaux parcs nationaux et de nouvelles aires marines nationales de conservation, en raison des restrictions liées aux voyages et des retards pour échanger avec les partenaires, qui ont ainsi limité les possibilités de consultation avec les Autochtones et les gouvernements provinciaux et territoriaux. Malgré ces défis, Parcs Canada a pu faire progresser le travail sur plusieurs initiatives importantes en vue d'atteindre ses objectifs terrestres et marins.

En septembre 2020, Parcs Canada a conclu la série d'ententes pour la création de la réserve de parc national Thaidene Nene en signant une entente avec la Première Nation des Dénés Yellowknives. Parcs Canada a également poursuivi les négociations avec les Sylix de la Nation Okanagan, représentés par la bande indienne d'Osoyoos et la bande indienne de Lower Similkameen, pour créer une réserve de parc national dans la région du sud de l'Okanagan et de Similkameen. La création de ces réserves portera le pourcentage des régions terrestres représentées à 82 %.

Agrandissement du parc national de l'Île-du-Prince-Édouard

En mars 2021, Parcs Canada a mené à bien l'achat d'une propriété de 405 acres adjacente au parc national de l'Île-du-Prince-Édouard à Greenwich, qui sera ajoutée au parc national existant.

Les terres comportent une forêt, des terres humides et des dunes côtières qui abritent de nombreuses espèces en péril et rares telles que le pluvier siffleur, le bourdon à bandes jaunes et le vespertilion brun (chauve-souris).

Les dunes paraboliques d'une taille et d'une mobilité inhabituelles, ainsi que les contre-crêtes ou *Gegenwälle* qui les accompagnent, comptent parmi les éléments les plus spectaculaires qui sont protégés à Greenwich.

L'Agence a réalisé des progrès vers la création d'aires marines nationales de conservation en faisant avancer les évaluations de faisabilité pour les aires marines nationales de conservation proposées dans le sud du détroit de Georgia, sur la côte du Labrador, aux Îles-de-la-Madeleine, dans l'est de la baie James et à Tuvaijuittuq.

Parcs Canada a également commencé à travailler sur un protocole d'entente pour orienter l'évaluation de faisabilité d'une aire marine nationale de conservation au large de la côte nord du Labrador adjacente au parc national des Monts-Torngat qui avait

été annoncée en septembre 2019 ainsi qu'à négocier un protocole d'entente pour lancer les processus d'évaluation de faisabilité pour des aires marines nationales de conservation potentielles sur la côte centrale de la Colombie-Britannique et dans l'ouest de la baie James.

Parcs Canada a contribué à l'engagement de créer un nouveau plan ambitieux du gouvernement du Canada consistant à conserver 25 % des terres et 25 % des océans du pays d'ici 2025 en travaillant à atteindre une proportion de 30 % d'ici 2030, en collaboration avec Environnement et Changement climatique Canada et Pêches et Océans Canada. Les activités en question de Parcs Canada pendant la période visée par le rapport comprenaient :

- l'achèvement de l'analyse initiale pour localiser des aires marines représentatives ou des candidats comme aires marines nationales de conservation dans les 29 régions marines représentatives;

Parcs urbains nationaux à la Table ronde du ministre 2020

Les participants à la Table ronde du ministre ont confirmé que la population canadienne apprécie plus que jamais les espaces verts. Durant le processus, la création d'un réseau de parcs urbains nationaux a constitué un thème important, avec 309 appréciations des participants et 25 organisations participantes en deux séances virtuelles fournissant 460 contributions en ligne, 73 idées et 82 commentaires ayant trait aux parcs urbains.

Les parcs urbains peuvent jouer un rôle important dans la protection de la biodiversité, en offrant des solutions naturelles qui protègent les collectivités (par exemple, l'atténuation des risques d'inondation) et en favorisant une plus grande connectivité entre les aires protégées, en plus d'encourager davantage de Canadiens à sortir dehors.

Un plan de travail préliminaire a été établi pour élaborer une politique sur les parcs urbains nationaux et étudier la possibilité de désigner des candidats comme parcs urbains nationaux.

- la participation aux exercices de planification de l'espace marin menés par Pêches et Océans Canada dans les régions de l'Atlantique, du Pacifique et de l'Arctique pour s'assurer que les candidats comme aires marines nationales de conservation sont pris en compte dans la mise en place du réseau national d'aires marines protégées du Canada;
- l'évaluation de plusieurs lieux historiques nationaux administrés par Parcs Canada pouvant remplir les conditions de la désignation « autres mesures de conservation efficaces par zone » (AMCEZ), conformément aux lignes directrices de l'Union Internationale pour la Conservation de la Nature, en reconnaissance de leur contribution à la désignation de conservation de la biodiversité en dehors des aires protégées;
- l'investissement d'environ 660 000 \$ pour poursuivre 4 projets existants et lancer 15 nouveaux projets afin d'améliorer la connectivité écologique des lieux administrés par Parcs Canada;
- la participation en ligne à la 24^e réunion de l'Organe subsidiaire chargé de fournir des avis scientifiques, techniques et technologiques;
- la collaboration avec Environnement et Changement climatique Canada au sein du comité interministériel appuyant la participation du Canada à l'élaboration d'un cadre mondial pour la biodiversité après 2020. Ce cadre sera établi par les parties à la Convention des Nations Unies sur la diversité biologique.

Indicateur de résultat ministériel	Cible	Date d'atteinte de la cible	Résultats réels 2020-2021
Pourcentage d'écosystèmes des parcs nationaux dont l'intégrité écologique est préservée ou améliorée	Au moins 92 %	D'ici mars 2023	82 %

Un écosystème est en état d'intégrité écologique quand :

- il possède les éléments vivants et non vivants attendus dans sa région naturelle;
- ses processus (les moteurs qui font fonctionner un écosystème, p. ex., incendie, inondation, prédation) se produisent à la fréquence et à l'intensité attendues dans sa région naturelle.

La mise en œuvre du programme de surveillance écologique s'est poursuivie malgré les défis d'adapter les activités sur le terrain en raison de la pandémie de la COVID-19. Environ 70 % des activités du programme de surveillance de l'intégrité écologique prévues par les unités de gestion pour la saison 2020-2021 ont donc été réalisées entièrement ou partiellement. En date de mars 2021, l'intégrité écologique de 82 % des écosystèmes des parcs a été préservée ou améliorée, ce qui représente une baisse de 4 % par rapport à 2019-2020. Parcs Canada se situe ainsi à 10 % environ de son objectif d'au moins 92 % d'ici mars 2023.

Il ressort des résultats de surveillance que les menaces à grande échelle, comme les changements climatiques et la fragmentation du paysage, ainsi que les facteurs de stress locaux, comme les espèces envahissantes et la pollution de l'eau, nuisent aux écosystèmes. Toutefois, des améliorations dans certains écosystèmes sont également observées, y compris trois écosystèmes en déclin en 2019-2020 qui sont maintenant stables. Ces améliorations peuvent être attribuables, au moins en partie, aux mesures de gestion pour protéger les espèces en péril et remettre en état les écosystèmes.

En harmonie avec les recommandations du rapport du groupe de travail autonome à la ministre de l'Environnement et du Changement climatique du Canada (2019), les améliorations clés au programme de surveillance ont eu une incidence sur les résultats de l'Agence pour le présent indicateur. En 2020-2021, Parcs Canada a ajouté sept nouvelles mesures de l'intégrité écologique, pour un total de 502, et accompli d'importants progrès relativement à 20 mesures de télédétection supplémentaires. Bien que ces mesures améliorées fournissent des données écologiques utiles et favorisent une meilleure gestion des écosystèmes, elles révèlent également de nouveaux facteurs de stress et nouveaux problèmes, dont les résultats de Parcs Canada pour la présente période visée rendent compte. Par exemple, au parc national Elk Island, une meilleure évaluation de la pression exercée par le broutement par les ongulés sur la forêt a mis en évidence une tendance vers la dégradation de l'écosystème.

Stratégie nationale d'adaptation aux changements climatiques

Les experts de Parcs Canada collaborent avec leurs collègues fédéraux et les appuient pour élaborer une stratégie nationale d'adaptation aux changements climatiques du gouvernement du Canada.

Pour assurer la saine gestion des importants lieux patrimoniaux du Canada, le personnel de Parcs Canada appuie la planification pour l'adaptation aux changements climatiques en mobilisant la climatologie et les connaissances pour guider les activités de l'Agence, y compris au moyen d'ateliers sur l'adaptation offerts en collaboration avec des partenaires et des intervenants externes.

Parcs Canada continue de mettre en place une boîte à outils de ressources pour atténuer les risques associés aux changements climatiques et les impacts et pour intégrer les considérations liées aux changements climatiques à son travail de protection et de présentation du patrimoine naturel et culturel du Canada. Cela comprend de la recherche facilitant notre compréhension des changements climatiques et la signification pour la gestion de tels lieux irremplaçables.

Revitalisation des forêts de laminaires dans l'aire marine nationale de conservation et le site du patrimoine haïda Gwaii Haanas

Les forêts de laminaires dans l'aire marine nationale de conservation et le site du patrimoine haïda Gwaii Haanas gérés coopérativement ont décliné en quantité et en densité avec la disparition de la loutre de mer, un prédateur clé, en raison du commerce maritime des fourrures à la fin des années 1700 jusqu'au milieu des années 1800 et des effets plus récents des changements climatiques sur l'océan.

En collaboration avec le Conseil de la Nation Haïda, Pêches et Océans Canada, l'Association des pêcheurs d'oursins du Pacifique et des établissements de recherche, Parcs Canada a mis en œuvre un projet de revitalisation quinquennal pour augmenter l'épaisseur et l'étendue de l'habitat des forêts de laminaires en simulant la prédation de la loutre de mer sur les oursins qui se nourrissent à même les laminaires.

Par l'entremise du programme de conservation et de restauration (CoRe), Parcs Canada investit dans des projets visant la restauration de l'intégrité écologique dans les parcs nationaux, l'amélioration de la durabilité écologique dans les aires marines nationales de conservation et le rétablissement des espèces en péril dans tous les lieux. Au cours de la dernière année, 17,9 millions de dollars ont été investis dans 75 projets en cours. Les projets de CoRe se conforment aux normes mondiales pour la pratique de la conservation. Selon leur contexte, les projets peuvent également être inspirés du savoir autochtone, des préoccupations sociales et écologiques, des répercussions des

changements climatiques, de la compréhension au niveau local et des observations scientifiques.

Pour appuyer le programme de CoRe, l'Agence a tenu un atelier avec des partenaires autochtones afin d'élaborer conjointement la méthodologie pour évaluer les progrès et mesurer le succès des projets de CoRe. Faisant fond sur un tel travail positif de collaboration, un comité consultatif autochtone de CoRe a été mis sur pied en 2020-2021 afin de favoriser l'engagement et le leadership des Autochtones dans le programme de CoRe. Parcs Canada a également dirigé une série de webinaires en ligne pour faire part des pratiques exemplaires afin d'encourager la collaboration avec les partenaires autochtones sur la conservation. Cette année, Parcs Canada a entendu les experts autochtones sur l'importance des indicateurs bioculturels et des espèces clés culturelles pour les peuples autochtones. Une connaissance et une compréhension accrues de tels sujets favoriseront davantage l'intégration des systèmes de savoirs autochtones aux programmes de conservation à Parcs Canada.

Maintenir la connectivité écologique, qui peut s'entendre de la possibilité pour les espèces de se déplacer sans entrave et du flux de processus naturels, est l'un des moyens éprouvés de réduire les obstacles et les menaces pour les animaux migratoires découlant de la fragmentation du paysage et de la perte d'habitat. Mesurant son importance pour gérer efficacement les aires protégées, Parcs Canada a conçu un nouveau programme de travail sur la connectivité écologique qui est intégré à son cycle de planification de la conservation, de la planification de gestion jusqu'à la surveillance, la gestion active et la production de rapports. En 2020-2021, environ 660 000 \$ ont été investis dans 19 projets (4 existants, 15 nouveaux) axés sur le maintien de la connectivité écologique dans les aires protégées de Parcs Canada.

L'Agence prend activement part au travail d'évaluation de l'efficacité de la *Loi sur les espèces en péril* (LEP), en collaboration avec Environnement et Changement climatique Canada et Pêches et Océans Canada. Parcs Canada continue de soutenir l'engagement du gouvernement du Canada de mettre en œuvre l'Approche pancanadienne pour la transformation de la conservation des espèces en péril. Travaillant de près avec les partenaires provinciaux,

territoriaux et autochtones, Parcs Canada est l'un des premiers utilisateurs d'une approche fondée sur les priorités et axée sur les écosystèmes et des espèces multiples pour gérer les espèces en péril. L'Agence continue également d'harmoniser encore ses efforts sur les lieux, les espèces et les menaces prioritaires communs avec ceux de l'Approche pancanadienne. Durant l'exercice 2020-2021, Parcs Canada a désigné l'habitat essentiel d'une espèce et accordé une protection juridique de l'habitat essentiel de 11 autres espèces. Parcs Canada a ajouté deux autres plans d'action propres au lieu pour plusieurs espèces. L'Agence compte maintenant 23 plans qui désignent des mesures de rétablissement pour plus de 262 espèces préoccupantes pour la conservation, y compris plus de 214 espèces inscrites en vertu de la LEP. Plus de 74 projets sont en cours pour mettre en œuvre des mesures de rétablissement pour plus de 85 espèces. Quarante-quatre pour cent des mesures de rétablissement ont été achevées, avec 50 % qui devraient l'être d'ici 2023, et 48 % des objectifs en matière de population et de répartition ont été atteints.

Plan d'action pour le site du patrimoine mondial du parc national Wood Buffalo

En décembre 2020, un investissement de 59,9 millions de dollars sur trois ans a été annoncé pour poursuivre la mise en œuvre des engagements du gouvernement fédéral en vertu du Plan d'action pour le site du patrimoine mondial du parc national Wood Buffalo afin de répondre aux préoccupations relatives aux valeurs du patrimoine mondial du parc national.

Le financement, qui fait suite à l'investissement de 27,5 millions de dollars effectué dans le cadre du budget de 2018, soutient la réalisation des initiatives restantes du plan d'action, notamment :

- le renforcement de la gestion du parc en collaboration avec les partenaires autochtones;
- l'amélioration de la recherche, de la surveillance et de la gestion du delta Paix-Athabasca en utilisant la science et le savoir autochtone;
- l'établissement de nouveaux mécanismes pour soutenir l'amélioration de la gestion de l'eau dans le delta Paix-Athabasca.

Des progrès notables ont été réalisés dans le cadre du plan d'action à ce jour, plus de la moitié des mesures déterminées étant achevées ou en cours.

Pendant la période visée par le rapport, Parcs Canada s'est employé à renforcer l'engagement concret et la collaboration avec les peuples autochtones, les partenaires et les intervenants afin d'élaborer et de mettre en œuvre des approches de conservation intégrées à l'échelle du paysage pour améliorer la résilience de l'écosystème aux changements climatiques et autres menaces. L'Agence investit en outre dans des projets pour favoriser la participation des partenaires autochtones à la conservation des ressources et illustrer le leadership autochtone en matière de conservation, notamment sept projets pilotes financés en 2020-2021 pour appuyer le travail avec les partenaires autochtones sur des questions de conservation d'intérêt commun. L'Agence a également fait une nouvelle place de choix aux connaissances scientifiques sur l'Arctique et ainsi travaillé avec des détenteurs de savoir autochtone, le personnel des parcs, d'autres ministères et organismes gouvernementaux, y compris Savoir polaire Canada, et des scientifiques internationaux pour faire progresser l'obtention et la mise en commun de nouvelles connaissances sur les vastes aires protégées dans la région septentrionale du Canada.

Indicateur de résultat ministériel	Cible	Date d'atteinte de la cible	Résultats réels 2020-2021
Nombre de lieux patrimoniaux naturels gérés en coopération avec les peuples autochtones	Entre 27 et 30	D'ici mars 2021	23

Parcs Canada reconnaît les responsabilités historiques et continues assumées par les peuples autochtones en matière d'intendance du patrimoine naturel de leurs territoires ancestraux et patries. Par conséquent, l'Agence s'est appliquée à accroître la cogestion avec les peuples autochtones dans les lieux patrimoniaux qu'elle administre. Au 31 mars 2021, le nombre de lieux du patrimoine naturel ayant une structure de gestion coopérative où les peuples autochtones participent à la prise de décision est passé de 20 à 23, à la suite de l'inclusion de l'aire marine nationale de conservation Tallurutiup Imanga, de la réserve d'aire marine nationale

Cogestion dans la réserve de parc national Thaidene Nene
Des ententes à l'appui de la cogestion et de l'utilisation des terres et des eaux par les Autochtones ont progressé à la réserve de parc national Thaidene Nene. En septembre 2020, une entente a été signée entre la Première Nation des Dénés Yellowknives et Parcs Canada portant sur Thaidene Nene; cette entente s'ajoute aux trois autres signées avec des collectivités autochtones au sujet du lieu.
Malgré les limites imposées par la pandémie de la COVID-19, le conseil de gestion opérationnelle pour Thaidene Nene s'est réuni pour la première fois en février 2021 et le conseil de gestion régionale en est à être constitué.

de conservation haïda Gwaii Haanas et du site canadien des pingos. L'augmentation rend compte de la méthodologie mise à jour des indicateurs de rendement, qui a été révisée pour inclure les aires marines et autres zones terrestres.

Durant la période 2020-2021, Parcs Canada et ses partenaires autochtones ont continué à œuvrer de concert pour négocier des ententes, notamment dans le cadre de discussions portant sur la création de parcs nationaux et d'aires marines nationales de conservation, qui engendreront des structures de cogestion nouvelles ou

améliorées dans les lieux patrimoniaux de Parcs Canada. Des résultats pour ces négociations en cours devraient être présentés dans les rapports de 2021-2022 et des années subséquentes.

Résultat ministériel 2 : le patrimoine culturel du Canada est protégé dans l'intérêt des générations présentes et futures

Indicateur de résultat ministériel	Cible	Date d'atteinte de la cible	Résultats réels 2020-2021
Nombre de lieux, de personnes et d'événements dont l'importance nationale est officiellement reconnue	Au moins 3 778	D'ici mars 2021	3 822

À ce jour, le gouvernement du Canada a officiellement reconnu 3 822 lieux, personnes et événements dans le cadre de ses programmes de désignation patrimoniale. Ceux-ci comprennent 1 265 édifices fédéraux du patrimoine protégés par le gouvernement du Canada ou qui lui appartiennent et 1 001 lieux historiques nationaux, dont 174 sont administrés par Parcs Canada, ainsi que 719 personnages historiques nationaux et 500 événements historiques nationaux.

Le nombre total de désignations officielles au cours d'une année est fonction de nombreux facteurs qui ont une incidence sur le taux de croissance et le nombre global de désignations, notamment le nombre de candidatures et de sujets admissibles ainsi que les modifications apportées à certaines désignations officielles découlant d'un examen des désignations. Le nombre total de désignations officielles déclarées pour 2020-2021 est supérieur à l'objectif, mais a diminué depuis l'an dernier en raison d'aliénations et du rapprochement des données. De plus, les restrictions de voyage durant la pandémie de la COVID-19 ont rendu impossible l'évaluation de nouvelles désignations de lieux historiques nationaux étant donné que pour réaliser celle-ci il est nécessaire de se déplacer aux lieux dont la désignation est proposée.

La pandémie de la COVID-19 a également eu des répercussions considérables sur la capacité de Parcs Canada à tenir des cérémonies de dévoilement de plaque en personne pendant la période visée par le rapport. Trois plaques commémoratives ont été dévoilées sur les médias sociaux : l'événement historique national de

Témoigner de l'histoire des Noirs par des désignations historiques nationales

Le thème de la diversité est l'une des priorités stratégiques énoncées dans le Cadre pour l'histoire et la commémoration.

En 2020-2021, le ministre a accordé la désignation d'importance historique nationale à quatre nouveaux sujets liés à l'histoire des Noirs, sur recommandation de la Commission des lieux et monuments historiques du Canada :

- l'esclavage des Africains au Canada (vers 1629-1834), en reconnaissance de la participation des colonies du Canada à l'esclavage des Africains et ses répercussions négatives à long terme, comme événement historique national;
- Richard Pierpoint (1744 à 1838), qui a fourni un rare récit connu des expériences vécues et contributions d'un loyaliste noir au Haut-Canada;
- Larry Gains (1900 à 1983), l'un des meilleurs boxeurs poids lourd au monde dans les années 1920 jusqu'aux années 1930, comme personnage historique national;
- le programme de recrutement de domestiques antillaises (1955 à 1967), un programme d'immigration ciblant les femmes caribéennes tandis que les politiques gouvernementales restreignaient l'entrée de non-blancs, comme événement historique national.

Parcs Canada est déterminé à faire en sorte que les Canadiens aient la chance d'en apprendre davantage sur toute notre histoire, y compris les périodes honteuses et tragiques qui font partie de notre passé collectif.

l'expérience des Japonais en Alberta, le lieu historique national de Spadina et le lieu historique national de l'Usine-de-Textile-de-Magog.

L'Agence poursuit sa mise en œuvre du Cadre pour l'histoire et la commémoration afin d'établir l'orientation de la présentation de l'histoire dans les lieux patrimoniaux qu'elle gère, y compris le travail sur les désignations existantes qui font l'objet de controverses, par la Commission des lieux et monuments historiques du Canada. Pour la commémoration, le Cadre prévoit de nouvelles priorités stratégiques pour les désignations de lieux, de personnes et d'événements d'importance historique nationale, en mettant l'accent sur une gamme complète de voix, de perspectives et d'expériences. L'Agence continue de travailler en vue d'élaborer de nouvelles mesures qui cadrent avec ces priorités pour présenter des rapports sur les résultats.

Parcs Canada a poursuivi la mise en œuvre de la réponse du gouvernement à l'appel à l'action n° 79 de la Commission de vérité et de réconciliation du Canada pour la commémoration nationale de l'histoire et des séquelles du système des pensionnats autochtones au Canada et la reconnaissance des contributions apportées par les peuples autochtones à l'histoire du pays. Le 1^{er} septembre 2020, le ministre de l'Environnement et du Changement climatique a annoncé la désignation du système des pensionnats autochtones comme un événement historique national et la désignation de deux anciens pensionnats comme lieux historiques nationaux.

Parcs Canada a également continué son travail pour renouveler ses politiques se rapportant à la commémoration et aux ressources culturelles au moyen de l'engagement et en coopération avec les groupes autochtones et compte aussi collaborer avec diverses collectivités. L'Agence a coopéré avec le Conseil consultatif sur le patrimoine culturel autochtone, qui lui fournit régulièrement des conseils sur des questions liées à l'histoire et au patrimoine culturel autochtones.

La pandémie a obligé Parcs Canada à revoir de façon importante son engagement à l'égard des activités internationales, avec plusieurs événements principaux prévus pour 2020-2021 qui ont été annulés, reportés ou transformés en réunions virtuelles. Comme la réunion annuelle du Comité du patrimoine mondial a été annulée, Parcs Canada n'a pas présenté la candidature de Tr'ondëk-Klondike au Centre pour le patrimoine mondial en janvier 2021. Cette candidature, exemple éminent de paysage minier en évolution qui témoigne de la ruée vers l'or emblématique du XIX^e siècle ainsi que de la relation continue des peuples autochtones avec leurs terres, sera examinée par le Comité du patrimoine mondial à l'occasion de sa réunion de l'été 2022 à la suite d'un processus d'évaluation comportant plusieurs phases.

Histoires des Premières Nations du Yukon au lieu historique national S.S. Klondike

Au lieu historique national S.S. Klondike, l'histoire des bateaux à aubes a été racontée de manière générale du point de vue du colon blanc.

En 2020-2021, en partenariat avec le Conseil des Ta'an Kwäch'än et la Première Nation des Kwanlin Dün, Parcs Canada a renouvelé l'exposition extérieure pour inclure les perspectives absentes des Premières Nations du Yukon et la façon dont leurs sociétés ont été touchées par l'époque.

Les 23 panneaux d'interprétation qui en sont issus prennent vie au moyen des récits, des photos et du matériel audio d'une beauté saisissante présentés en grand format et qui complètent l'offre en personne pour les visiteurs.

Grâce aux efforts de collaboration, l'histoire d'un tel lieu d'importance est en train de changer.

Parcs Canada a continué de prendre part aux demandes de participation d'autres ministères et de partenaires à l'étranger de manière efficace. En particulier, Parcs Canada a participé aux efforts plus vastes du gouvernement du Canada pour renouveler la collaboration bilatérale avec les États-Unis et examiner de nouvelles initiatives conjointes axées sur la gestion responsable et la conservation des écosystèmes communs par les Autochtones.

Parcs Canada travaille avec 11 ministères gardiens par l'entremise du sous-comité des édifices fédéraux du patrimoine à l'examen de l'approche en matière de désignation des édifices fédéraux du patrimoine. Des recommandations relatives à des améliorations aux processus d'évaluation, y compris un nouvel ensemble de critères, en sont à être formulées. Également, l'Agence continue de faire en sorte que les situations particulières des divers gardiens d'édifices fédéraux du patrimoine soient mieux représentées pour tenir compte des réalités régionales, des récits autochtones, des voix des collectivités et des approches contemporaines à l'égard des valeurs patrimoniales. Le Bureau d'examen des édifices fédéraux du patrimoine a proposé des méthodologies améliorées se rapportant à l'évaluation, à l'intervention et à l'aliénation d'édifices fédéraux du patrimoine. Cela comprend une nouvelle présentation de la recherche, divers protocoles d'entente avec des ministères fédéraux ainsi qu'une note sur l'engagement.

Des gains en matière de conservation sont également obtenus dans l'aliénation, la vente et le transfert de biens immobiliers. Les innovations technologiques en relevé du patrimoine, comme la présentation 3D et virtuelle, ont amené de nouvelles approches de surveillance et de conservation et pratiques de commémoration. L'adoption de différentes approches d'examen, par exemple en regroupement et analyse comparative, a permis une meilleure planification et une meilleure protection des édifices fédéraux du patrimoine désignés.

Indicateur de résultat ministériel	Cible	Date d'atteinte de la cible	Résultats réels 2020-2021
Pourcentage de la collection historique et archéologique, des paysages culturels et des sites archéologiques sous la garde de Parcs Canada qui sont sauvegardés	Au moins 90 %	D'ici mars 2024	68 %

Durant la période visée par le rapport, les travaux de conservation prévus pour sauvegarder la collection historique et archéologique, les paysages culturels et les sites archéologiques sous la garde de Parcs Canada ont été touchés par la pandémie de COVID-19 et les restrictions de voyage connexes. Malgré l'absence de changement dans les résultats globaux déclarés cette année par rapport à l'an dernier, des travaux de gestion des ressources culturelles et de conservation ont été effectués pour contribuer à veiller sur les ressources culturelles.

Installation pour la collection d'artefacts de Parcs Canada
<p>A la suite d'un appel d'offres accessible et concurrentiel, un contrat a été octroyé en décembre 2020 pour la construction d'une nouvelle installation conçue pour l'entreposage de la collection d'artefacts de Parcs Canada.</p> <p>L'installation de 8 200 m², située à Gatineau, au Québec, abritera plus de 25 millions d'objets archéologiques et historiques dans un espace conçu expressément pour faciliter la protection et la conservation de la collection dans des conditions environnementales et d'entreposage optimales. Elle donnera également accès à la collection sous un même toit aux peuples autochtones, aux chercheurs, aux institutions et aux groupes communautaires de partout au pays.</p> <p>Son achèvement est prévu en 2023.</p>

L'Agence a poursuivi son travail pour faire progresser la législation fédérale en matière de lieux historiques, y compris l'engagement avec les gouvernements et organisations autochtones, les intervenants du patrimoine culturel, les ministères ainsi que la population canadienne par l'entremise de la Table ronde du ministre. Pour donner suite aux engagements dans la lettre de mandat de la ministre en 2019 et le budget de 2021, l'Agence continuera à travailler pour faire progresser la législation fédérale en matière de lieux historiques. Ce travail repose sur trois principes : inclusivité, transparence et durabilité.

En décembre 2020, la construction d'une nouvelle installation bâtie expressément pour l'entreposage de la collection d'objets archéologiques et historiques de Parcs Canada a commencé à Gatineau, au Québec. Cette installation contribuera grandement à la conservation de la collection et permettra à Parcs Canada d'atteindre sa cible de 90 %. Comme l'indique le rapport 2019-2020, le déménagement de la collection de Cornwall dans une autre installation temporaire dans le cadre d'un projet pilote s'est traduit par la mise en place de plus grandes mesures de protection pour plus d'un dixième de la collection nationale dans son ensemble. Ce projet pilote s'est poursuivi en 2020-2021 et la collection était régulièrement contrôlée et consultée, dans le contexte de la pandémie de COVID-19, et un programme de surveillance des organismes nuisibles a été lancé.

À ce jour, l'Agence a terminé l'inventaire officiel de 80 % des sites archéologiques connus et de 91 % des paysages culturels qui contribueront à leur protection. Parcs Canada travaille avec un comité d'intervenants du patrimoine culturel et de représentants des provinces et territoires pour élaborer une stratégie de collecte de données sur les répercussions économiques, sociales et environnementales de la conservation des lieux patrimoniaux.

Processus de collaboration en archéologie entre Parcs Canada et les Mi'kmaq de la Nouvelle-Écosse

Depuis son commencement en 2017, le processus de collaboration en archéologie entre Parcs Canada et les Mi'kmaq de la Nouvelle-Écosse continue à être mis en œuvre pour orienter de multiples projets d'infrastructure complexes de Parcs Canada au parc national et lieu historique national Kejimikujik, un paysage culturel mi'kmaq désigné.

Des archéologues et d'autres membres de l'équipe des Mi'kmaq de la Nouvelle-Écosse et de Parcs Canada travaillent côte à côte sous la structure de gouvernance d'un comité technique sur tous les aspects des projets. Un processus de prise de décision partagée cocréé veille à ce que les perspectives des Mi'kmaq orientent les réalisations.

Une telle approche a accentué les possibilités de participation des détenteurs de savoir mi'kmaq pour influencer sur le processus et d'engagement/de participation des membres de la collectivité. De plus, les jeunes ont pu participer à des travaux d'archéologie sur le terrain à Kejimikujik, qui ont favorisé le rapprochement des Mi'kmaq avec leurs ancêtres, leur histoire et leurs terres.

Pendant la période visée par le rapport, les professionnels du patrimoine culturel de Parcs Canada (archéologues, conseillers du patrimoine bâti et autres experts) ont soutenu la protection des ressources culturelles en effectuant des études d'impact pour cerner et atténuer les impacts potentiels des interventions sur la valeur patrimoniale des ressources culturelles et l'intégrité commémorative des lieux historiques nationaux.

Malgré les risques posés par la pandémie de COVID-19, de nombreuses évaluations archéologiques établissant les menaces aux ressources archéologiques ont été réalisées et des mesures d'atténuation ont été définies. Pour ce, l'archéologie a été désignée comme service essentiel et des pratiques de travail sécuritaires ont été mises en place pour tenir compte des risques liés aux voyages et au travail sur le terrain. Des entrepreneurs locaux ont apporté

leur appui aux services internes de Parcs Canada lorsque les voyages n'étaient pas possibles, pour s'assurer que les projets en cours obtiennent le soutien archéologique nécessaire. Également, même si les restrictions et les limites liées aux voyages ont posé des défis pour le soutien du personnel sur place aux projets d'infrastructure, des progrès considérables ont été accomplis et permettront de terminer le travail au cours de la saison 2021-2022.

Le Bureau d'examen des édifices fédéraux du patrimoine a continué de donner des conseils et de la formation aux gardiens fédéraux, d'examiner les interventions des édifices fédéraux du patrimoine classés et de guider les gardiens qui mettent tout en œuvre lorsqu'ils entreprennent des aliénations. Au moyen d'un contrat spécial de service et de fonds récurrents, l'accès aux services de la conservation du patrimoine de Services publics et Approvisionnement Canada a été offert à de multiples lieux patrimoniaux administrés par Parcs Canada et d'autres entités du gouvernement fédéral.

Le système d'information pour la gestion des ressources culturelles de Parcs Canada, qui était en développement au cours des dernières périodes visées, est maintenant prêt pour la migration des données. La migration devrait en grande partie être achevée d'ici le 31 mars 2022. Ce système consolidera des renseignements essentiels sur les ressources culturelles de multiples sources pour faciliter la prise de décision fondée sur des données probantes, la production de rapports et la présentation des ressources culturelles sous la garde de Parcs Canada.

L'Agence a continué de fournir une aide financière pour des projets à l'appui de la protection et la présentation des lieux patrimoniaux reconnus à l'échelle nationale non administrés par le gouvernement fédéral au moyen du Programme national de partage des frais pour les lieux patrimoniaux de Parcs Canada. Pour tenir compte des incertitudes touchant l'exécution des projets et des exigences découlant de la pandémie de COVID-19, le nombre de projets recommandés a été doublé en 2020-2021. Trente-sept projets ont été approuvés pour une aide totale évaluée à deux millions de dollars, et jusqu'à deux ans ont été accordés aux bénéficiaires pour l'exécution des projets.

Indicateur de résultat ministériel	Cible	Date d'atteinte de la cible	Résultats réels 2020-2021
Nombre de lieux patrimoniaux culturels gérés en coopération avec les peuples autochtones	Entre 6 et 10	D'ici mars 2021	5

Parcs Canada reconnaît les responsabilités historiques et continues assumées par les peuples autochtones en matière d'intendance du patrimoine naturel de leurs territoires ancestraux et patries. L'Agence s'est appliquée à accroître la cogestion avec les peuples autochtones dans les lieux patrimoniaux qu'elle administre.

Pour la première fois, Parcs Canada rend compte du nombre de lieux patrimoniaux culturels et lieux historiques gérés en coopération. Au 31 mars 2021, les peuples autochtones participaient aux structures de prise de décision dans cinq lieux : le lieu historique national kitjigattalik – les Carrières-de-Chert-de-Ramah, le lieu historique national de Nan Sdinss, le lieu historique national d'Obadjiwan–Fort-Témiscamingue, le lieu historique national Saoyú-?ehdacho et le lieu historique national des Épaves-du-HMS *Erebus*-et-du-HMS *Terror*.

Gestion du lieu historique national de Batoche

Le lieu historique national de Batoche commémore la communauté métisse historique de Batoche, le modèle d'utilisation des terrains longeant la rivière Métis et le conflit qui opposa le gouvernement du Canada au gouvernement provisoire métis de 1885. Le lieu historique national est d'une grande importance culturelle et historique pour les citoyens de la Métis Nation-Saskatchewan.

En décembre 2020, Parcs Canada et la Métis Nation-Saskatchewan ont signé un mandat s'engageant à explorer et à discuter diverses possibilités quant à la gestion future du lieu historique national de Batoche.

La longue collaboration entre Parcs Canada et la Métis Nation-Saskatchewan en ce qui concerne le lieu historique national de Batoche remonte à 1998, l'année où l'Entente de gestion du lieu historique national de Batoche a été signée.

Durant la période 2020-2021, Parcs Canada et ses partenaires autochtones ont continué à œuvrer de concert pour négocier des ententes, notamment dans le cadre de discussions portant sur la création de lieux patrimoniaux culturels, qui engendreront des structures de cogestion nouvelles ou améliorées dans les lieux administrés par Parcs Canada. Des résultats pour ces négociations en cours devraient être présentés dans les rapports de 2021-2022 et des années subséquentes.

Indicateur de résultat ministériel	Cible	Date d'atteinte de la cible	Résultats réels 2020-2021
Pourcentage d'ouvrages patrimoniaux dans un état bon ou passable	Au moins 49 %	D'ici mars 2022	54 %

En 2020-2021, l'état évalué comme étant mauvais ou très mauvais de 50 biens patrimoniaux, avec une valeur de remplacement de 770 millions de dollars, a été amélioré. Ainsi, 54 % des ouvrages patrimoniaux de l'Agence dans l'ensemble sont dans un état bon ou passable. La confirmation de l'obtention de nouveaux fonds déterminera si d'autres progrès peuvent être réalisés pour améliorer l'état des ouvrages patrimoniaux de Parcs Canada.

Des exemples de travaux exécutés pour améliorer l'état des ouvrages patrimoniaux comprennent :

- la réhabilitation de la partie nord des fortifications au lieu historique national de la Citadelle-d'Halifax;
- la restauration des murs en maçonnerie au lieu historique national des Fortifications-de-Québec;
- la réhabilitation des écluses en béton du secteur de Kawartha au lieu historique national de la Voie-Navigable-Trent-Severn;
- la réhabilitation du déversoir, du barrage à crête déversante et de l'écluse d'Edmunds au lieu historique national du Canal-Rideau;
- des améliorations en matière de sécurité-incendie des édifices du patrimoine au lieu historique national Gulf of Georgia Cannery.

Résultat ministériel 3 : la population découvre le patrimoine naturel et culturel du Canada et en fait l'expérience par des moyens qu'elle juge significatifs

Indicateur de résultat ministériel	Cible	Date d'atteinte de la cible	Résultats réels 2020-2021
Nombre de visiteurs qui font l'expérience des lieux de Parcs Canada	Au moins 23,7 M	D'ici mars 2021	17 M

La visite d'un parc national, d'un lieu historique national ou d'une aire marine nationale de conservation est l'un des moyens les plus efficaces de rapprocher les Canadiens de leur culture et leur patrimoine et d'aider à mieux faire comprendre l'importance de la conservation de la nature et de l'histoire. Durant la pandémie de COVID-19, les espaces naturels dans les lieux historiques nationaux et parcs nationaux ont procuré des bienfaits pour la santé et le bien-être de millions de Canadiens et offert des aménagements où familles et amis ont pu être en contact les uns avec les autres en toute sécurité.

Ouverture du lieu historique national de l'Île-Georges

Pour la première fois depuis des générations, le lieu historique national de l'Île-Georges, qui fait partie du Complexe de défense d'Halifax situé au cœur du port d'Halifax, a été partiellement ouvert aux visiteurs à compter du 8 août 2020.

L'ouverture a été rendue possible grâce à l'achèvement d'un nouveau quai financé conjointement par le gouvernement du Canada et la province de la Nouvelle-Écosse. Le quai, desservi par traversier, constitue une porte d'entrée vers cette attraction historique et culturelle unique, qui met en valeur le port d'Halifax pour les résidents et les visiteurs.

La demande pour des billets a été si élevée que la saison touristique prévue au départ et qui devait prendre fin après la fête du Travail a été prolongée de cinq fins de semaine supplémentaires jusqu'au lundi de l'Action de grâce.

Pour appuyer les efforts du gouvernement visant à réduire la propagation de la COVID-19 et à aplatiser la courbe de la pandémie, l'accès des visiteurs de même que les services qui leur sont offerts ont été suspendus du 19 mars au 1^{er} juin 2020 à tous les parcs nationaux et lieux historiques nationaux. Au cours de ces semaines, Parcs Canada a collaboré avec les spécialistes de la santé publique et de multiples partenaires nationaux et locaux ainsi que les réseaux de parcs provinciaux et territoriaux pour adapter et rétablir en toute sécurité les services pour les Canadiens. Les activités ont repris au 1^{er} juin avec une série de mesures d'adaptation conçues pour assurer la

sécurité des visiteurs et des employés et réduire les risques associés à la COVID-19, notamment une disponibilité réduite du camping, des adaptations aux programmes d'interprétation et un accès limité à certains bâtiments.

La suspension des services aux visiteurs au printemps 2020, les fermetures à certains endroits de Parcs Canada tout au long de l'année, la réduction ou la modification des programmes pour les visiteurs et les restrictions relatives aux voyages locaux, régionaux et internationaux ont tous été des facteurs dans la baisse de fréquentation en 2020-2021. Cela étant, bien que la fréquentation ait chuté de 34 % par rapport à l'année précédente, quelque 17 millions de visiteurs ont profité d'un accès à des activités récréatives et de santé et bien-être dans les lieux de Parcs Canada partout au pays. En fait, un certain nombre de parcs nationaux ont dépassé les records précédents de fréquentation à l'été 2020.

La sécurité des employés, des visiteurs et des Canadiens constituait une priorité absolue durant la reprise des activités à la saison 2020. Dans le cadre d'un sondage, plus de 8 visiteurs sur 10 (84 %) se sont dits satisfaits des mesures de santé et sécurité mises en place par Parcs Canada, et la plupart ont fait savoir qu'ils avaient fréquenté les lieux, car ils les jugeaient sécuritaires (87 %). Même avec des offres modifiées pour cadrer avec les mesures de santé publique et de sécurité, la vaste majorité des visiteurs a déclaré avoir été satisfaite (91 %) et avoir apprécié sa visite (89 %).

Indicateur de résultat ministériel	Cible	Date d'atteinte de la cible	Résultats réels 2020-2021
Pourcentage de citoyens qui appuient la protection et la mise en valeur des lieux patrimoniaux de Parcs Canada	Entre 78 % et 82 %	D'ici mars 2021	86 %

Il ressort de l'enquête trimestrielle de Parcs Canada que 86 % des Canadiens appuient son mandat, ce qui est supérieur à la cible de l'Agence pour 2020-2021. Un tel succès, obtenu en dépit des conséquences inédites de la pandémie de COVID-19, s'explique par le travail continu de l'Agence pour collaborer avec les autres et établir des liens avec les Canadiens grâce à une diffusion externe stratégique, de la promotion, de l'engagement et des programmes sur place

Accueillir les Canadiens durant la pandémie de COVID-19
<p>L'Agence a dû adapter la plupart de ses services pour incorporer les mesures d'atténuation de la COVID-19 liées à la santé et à la sécurité. Par exemple :</p> <ul style="list-style-type: none"> • les installations ont été modifiées pour permettre la séparation physique; • les services d'information étaient fournis par téléphone ou en ligne pour limiter les interactions en personne; • les kiosques des centres d'accueil ont été déplacés à l'extérieur ou des kiosques éphémères ont été utilisés; • les visites guidées d'interprétation ont cédé la place à des interprètes itinérants pour interagir avec de petits groupes; • les protocoles de nettoyage ont été adaptés en fonction des normes recommandées du gouvernement du Canada; • un ensemble de nouveaux panneaux énonçant les mesures de santé et sécurité a été conçu. <p>Tous les changements ont été apportés pour assurer la sécurité des visiteurs et du personnel tout en offrant aux visiteurs l'accès aux espaces extérieurs et activités récréatives sécuritaires dont ils ont tant besoin.</p>

Les espaces naturels, y compris les lieux historiques nationaux et parcs nationaux, sont devenus un refuge pour des millions de Canadiens au cours de l'exercice 2020-2021. Huit Canadiens sur 10 ayant visité des lieux de Parcs Canada ont mentionné que le rétablissement de l'accès aux parcs nationaux et lieux historiques était important pour leur bien-être mental (80 %), leur santé physique (78 %) et leur sentiment général de normalité (82 %) durant une année très stressante et incertaine.

Parcs Canada collabore avec les autres et établit des liens avec les Canadiens de nombreuses façons pour inspirer et faire en sorte que les lieux patrimoniaux restent dans leur cœur et leur esprit. Même si la pandémie de COVID-19 a entraîné nombre de défis, les membres de l'équipe de

Parcs Canada ont continué d'engager les Canadiens au moyen d'efforts proactifs de marketing et de communication visant essentiellement à encourager la planification des voyages, gérer les attentes et influencer les comportements sécuritaires et respectueux des visiteurs. Des activités promotionnelles avaient également pour but d'alléger les pressions liées à la fréquentation aux

destinations populaires et de faire connaître d'autres destinations, là où les voyages étaient permis.

Afin de garantir davantage que Parcs Canada puisse continuer à établir des liens avec les Canadiens pendant la période visée par le rapport, les membres du personnel ont exploité leur passion et leur créativité pour produire du contenu numérique et des programmes novateurs tenant compte de la distanciation physique et des autres mesures de protection. Par exemple, des programmes vidéo en direct ont aidé des dizaines de milliers de Canadiens à interagir avec des parcs nationaux et lieux historiques nationaux en toute sécurité dans leur salon et des événements en personne ont intégré efficacement des outils numériques pour continuer à commémorer et célébrer l'histoire et les lieux patrimoniaux du Canada.

Même avec l'incertitude associée à la pandémie de COVID-19, les Canadiens ont continué à exprimer leur soutien envers la conservation et ont été bénévoles pour Parcs Canada. Environ 5 000 personnes ont donné de leur temps en 2020-2021 pour participer aux activités de conservation comme la science citoyenne, des ateliers de premiers soins et la surveillance d'espèces.

Parcs Canada a rejoint les Canadiens à la maison et dans leur collectivité durant la pandémie de COVID-19 et les a accueillis par millions dans les parcs nationaux, les lieux historiques nationaux et les aires marines nationales de conservations partout au pays. Parcs Canada place toujours au premier plan les Canadiens dans la diffusion externe, la promotion, l'éducation et le contenu médiatique qu'il conçoit et partage et, ce faisant, s'efforce que les Canadiens découvrent la nature et l'histoire par des moyens qu'ils jugent significatifs.

Participation à l'ère numérique – Quelques chiffres!



Indicateur de résultat ministériel	Cible	Date d'atteinte de la cible	Résultats réels 2020-2021
Nombre de lieux patrimoniaux dont les terres et les eaux sont utilisées par les peuples autochtones conformément à leurs pratiques traditionnelles et modernes	Entre 32 et 42	D'ici mars 2025	36

Parcs Canada reconnaît l'importance ainsi que les rôles et les responsabilités permanents des peuples autochtones comme gardiens des lieux patrimoniaux qu'il administre et s'engage à faciliter leur utilisation des terres et des eaux dans le cadre de leurs pratiques culturelles traditionnelles et modernes. La plupart des lieux naturels et culturels de Parcs Canada, sinon tous, ont été traditionnellement utilisés par les peuples autochtones bien avant que le Canada ne devienne un pays. Soutenir les liens des peuples autochtones avec leurs territoires traditionnels contribue à réparer les liens qui, dans bien des cas, ont été rompus lorsque des lieux patrimoniaux ont été créés.

Au 31 mars 2021, le nombre de lieux patrimoniaux dont les terres et les eaux sont utilisées par les peuples autochtones conformément à leurs pratiques traditionnelles et modernes est passé à 36, à la suite de l'inclusion dans le cadre du présent indicateur des lieux où des ententes provisoires facilitant l'utilisation traditionnelle des territoires ancestraux et traditionnels sont en place. Parcs Canada et ses partenaires autochtones continuent de s'employer à établir des ententes sous leur forme définitive qui faciliteront l'utilisation par les peuples autochtones des terres et des eaux dans les lieux patrimoniaux protégés partout au Canada.

Gardiens autochtones
<p>Soutenir les pratiques autochtones sur les terres au moyen d'initiatives comme le Programme des gardiens autochtones et les camps culturels est un important domaine d'intérêt.</p> <p>Les programmes des gardiens autochtones dans des lieux comme la réserve de parc national Pacific Rim et le lieu historique national des Épaves-du-HMS <i>Erebus</i>-et-du-HMS <i>Terror</i> de même que le programme Nauttiguqtiit (intendance inuite) à l'aire marine nationale de conservation Tallurutiup Imanga renforcent la participation des détenteurs du savoir autochtone dans la gestion des lieux patrimoniaux, favorisent l'échange intergénérationnel du savoir autochtone, fournissent des possibilités économiques et de perfectionnement et améliorent l'expérience du visiteur.</p> <p>En 2021, Parcs Canada soutient sept programmes des gardiens autochtones exploités dans les lieux patrimoniaux protégés.</p>

Indicateur de résultat ministériel	Cible	Date d'atteinte de la cible	Résultats réels 2020-2021
Pourcentages des biens contemporains dans un état bon ou passable	Au moins 74 %	D'ici mars 2022	75 %

En 2020-2021, l'état évalué comme étant mauvais ou très mauvais de 219 biens contemporains, avec une valeur de remplacement de 826 millions de dollars, a été amélioré. Ainsi, le pourcentage global des biens contemporains dans un état bon ou passable a été porté à 75 %, ce qui est supérieur à la cible de l'Agence. La confirmation de l'obtention de nouveaux

fonds déterminera si d'autres progrès peuvent être réalisés pour améliorer l'état général des biens contemporains de Parcs Canada.

Des exemples de travaux exécutés pour améliorer l'état des biens contemporains comprennent :

- la construction d'une troisième voie et de l'infrastructure connexe au poste d'entrée est du parc national Jasper;
- la réhabilitation des installations dans les zones de baignade, des entrées du parc et des kiosques au parc national de l'Île-du-Prince-Édouard;
- la réhabilitation des biens associés à l'expérience du visiteur à la cabane de Grey Owl dans le parc national de Prince Albert;
- la remise en état du barrage 8 Meyers au lieu historique national de la Voie-Navigable-Trent-Severn;
- la remise en état de l'écluse 29A et des murs du bassin de Smiths Falls au lieu historique national du Canal-Rideau.

Analyse comparative entre les sexes plus

En tant qu'organisme de service œuvrant au sein du gouvernement du Canada, l'Agence cherche à intégrer une approche inclusive dans ses politiques et programmes et à améliorer continuellement ses services à la population canadienne. L'Agence vise également à éliminer les obstacles à l'utilisation et à l'appréciation des lieux historiques nationaux, des parcs nationaux et des aires marines nationales de conservation. Parcs Canada s'efforce de faire des principes d'inclusion et d'accessibilité des principes fondamentaux dans l'élaboration et la prestation des services et des expériences pour les visiteurs.

Quelques exemples d'initiatives ayant pour objet d'accroître la diversité et l'inclusion qu'a menées Parcs Canada cette année sont présentés ci-dessous.

Installations et espaces accessibles et inclusifs

En 2020-2021, Parcs Canada a élaboré des lignes directrices pour favoriser la création d'installations et d'espaces accessibles et inclusifs dans le cadre du programme d'infrastructure permanent de l'Agence. Par exemple, en intégrant des installations inclusives dans les projets de toilettes nouvelles et rénovées, l'Agence veille à ce que ces lieux soient conçus pour tenir compte de tous et pour offrir une plus grande souplesse d'utilisation afin de répondre aux besoins variés des visiteurs, y compris des espaces pour les familles, les personnes handicapées, les personnes d'origines culturelles et religieuses diverses et incluant toutes les expressions de genre; les identités de genre et les orientations sexuelles. Des installations sanitaires inclusives sont à la phase de planification ou de construction ou sont achevées ou ouvertes dans de nombreux lieux administrés par Parcs Canada, y compris les parcs nationaux des Glaciers, Kouchibouguac, Kejimikujik, des Lacs-Waterton, Banff et Forillon ainsi que les lieux historiques nationaux du Klondike, le parc urbain national de la Rouge et l'aire marine nationale de conservation du Lac-Supérieur.

Histoires sociales pour des expériences inclusives pour les visiteurs au parc national

Terra-Nova Les histoires sociales sont utilisées pour décrire une situation, un savoir-faire ou un concept en fonction d'indices sociaux pertinents, de perspectives et de réponses courantes d'une manière patiente et rassurante qui est facilement comprise par leur public. Elles sont créées pour qu'il soit plus facile pour les personnes handicapées de suivre des routines, d'apaiser leurs craintes et d'acquérir de nouvelles compétences, ce qui leur donne ainsi l'occasion d'être plus indépendants. En partenariat avec l'Autism Society of Newfoundland and Labrador, deux histoires sociales ont été créées sur un séjour dans une tente oTENTik et l'utilisation d'une installation sanitaire pour le parc national Terra-Nova. Sept histoires supplémentaires portant notamment sur l'utilisation d'un abri-cuisine, le camping au parc national Terra-Nova, l'accès au centre d'accueil et la visite d'autres emplacements clés dans le parc sont en élaboration.

American Sign Language (ASL) et langue des signes québécoise (QSL) au lieu historique national de Signal Hill

Les expositions au lieu historique national de Signal Hill ont été actualisées pour accroître l'appréciation par les visiteurs tout en incorporant simultanément de nouvelles technologies et considérations liées à la conception pour améliorer l'accessibilité. Notamment, des écrans ont été installés dans plusieurs expositions pour afficher l'interprétation en ASL et QSL des messages audio et l'interprétation en ASL et QSL a été incluse pour les éléments vidéo

existants. De plus, des changements apportés à l'aménagement font en sorte que les visiteurs utilisant des appareils de mobilité aient un parcours clair et accessible pour profiter de l'exposition.

« Mood Walks » pour la santé mentale

Malgré la pandémie, le programme innovateur Mood Walks au parc urbain national de la Rouge a été maintenu en 2020-2021 avec des promenades guidées « virtuelles » à longueur d'année dirigées par des chefs de randonnées bénévoles certifiés de Parcs Canada. Le programme est une collaboration avec le Centenary Hospital du réseau de la santé de Scarborough qui fait la promotion de l'activité physique en nature comme moyen d'améliorer la santé physique et mentale chez les jeunes en transition qui vivent de l'anxiété, de la dépression et d'autres troubles de santé mentale.

Un centre d'accueil inclusif et accessible pour le parc urbain national de la Rouge

Des progrès considérables ont également été accomplis relativement à l'aménagement du futur centre d'accueil, d'apprentissage et communautaire du parc urbain national de la Rouge, notamment l'attribution du contrat d'architecture et d'ingénierie au cabinet d'architectes Moriyama & Teshima Architects de Toronto, en partenariat avec Two Row Architect des Six Nations de la rivière Grand, et l'attribution du contrat relatif à l'expérience du visiteur et à la conception des expositions aux Montréalaises Cadabra et Daily tous les jours en coentreprise. Toutes les entreprises ont concouru pour avoir l'occasion de travailler au projet dans le cadre de processus rigoureux, concurrentiels et ouverts. Parcs Canada a également fait d'importants progrès sur les rendus conceptuels préliminaires en concevant conjointement divers éléments de programme en étroite collaboration avec le Cercle consultatif des Premières Nations du parc urbain national de la Rouge et les parties prenantes du parc. Lorsqu'il sera terminé, le centre d'accueil comprendra un bâtiment d'avant-garde, tant au niveau de l'esthétique que de l'environnement, fondé sur une conception universelle et doté d'équipements pour les visiteurs, notamment des espaces de rassemblement et d'apprentissage polyvalents intérieurs et extérieurs. Le bâtiment sera carboneutre et un processus d'ACS+ sera également appliqué d'un bout à l'autre de la conception du projet.

Mesures internes

Des mesures ont également été prises au cours de la période visée par le rapport pour augmenter la diversité et l'inclusion à l'interne.

- Des milliers d'employés de Parcs Canada portent un uniforme et, en 2020-2021, l'Agence a mis à niveau son système de commande des uniformes du personnel. Celui-ci offre désormais au personnel une approche libre-service pour consulter et commander des articles d'uniforme (p. ex. short ou pantalon) selon sa préférence et non en fonction du sexe assigné dans les dossiers du personnel. Également, les employés au genre fluide ou de genre non conforme peuvent maintenant obtenir des porte-noms pour leur uniforme avec le nom choisi pour s'adresser à eux.
- Au Nunavut, le travail se poursuit pour réduire les obstacles à l'emploi et à l'avancement des Inuits au moyen d'initiatives de recrutement ciblé, comme l'embauche d'étudiants locaux pour les parcs nationaux Auyuittuq, Sirmilik et Ukkusiksalik. Le plan d'embauche des Inuits pour accroître le pourcentage d'employés inuits dans l'unité de gestion du

Nunavut a également été renouvelé et transmis à Nunavut Tunngavut Inc. En 2020-2021, des plans de formation pluriannuels pour le personnel inuit de l'unité de gestion ont été mis à jour ou élaborés.

- Conformément aux objectifs de Parcs Canada et du Centre interservices des feux de forêt du Canada, la Direction générale de la gestion des ressources naturelles de l'Agence poursuit l'examen et la mise en place de mesures en vue de créer un milieu de travail plus diversifié et inclusif dans le cadre du Programme de lutte contre les incendies de forêt, y compris la formation d'un groupe de travail de la gestion des incendies forestiers sur la diversité et l'inclusion.

Expérimentation

La dernière année a entraîné des changements sans précédent dans la vie de chaque Canadien. À titre d'organisme opérationnel du gouvernement du Canada fournissant des services directement aux Canadiens ainsi que d'exploitant d'entreprise touristique le plus important au pays, Parcs Canada a relevé des défis uniques pendant la pandémie de COVID-19 pour exécuter ses activités quotidiennes. La pandémie a fait ressortir les complexités et les responsabilités immenses de l'exploitation d'un réseau de sites patrimoniaux dans 13 provinces et territoires, ayant des liens avec des centaines de collectivités, d'entreprises et d'infrastructures partout au Canada. Parcs Canada a collaboré avec d'autres organismes responsables de parcs et a dû adapter pratiquement chaque aspect de ses activités pour assurer la sécurité du personnel, des visiteurs et des Canadiens. Quelques exemples clés d'approches novatrices adoptées par l'Agence durant la pandémie de COVID-19 sont présentés ci-dessous.

Voici le Canada – en confinement!

Avec la fermeture au public des lieux de Parcs Canada pendant au moins une partie de l'année à cause de la pandémie, l'Agence a trouvé de nouvelles façons d'établir des liens virtuellement avec les Canadiens chez eux, y compris :

- faire progresser un programme pilote tirant parti de la technologie pour appuyer la prestation à distance de programmes et services clés de l'Agence aux Canadiens, même pendant le confinement. Notamment, l'utilisation d'outils de diffusion vidéo numérique comme Facebook Live et autres a été élargie et des approches ont été adoptées pour la baladodiffusion, les visites virtuelles et la publication d'expositions numériques sur des plateformes comme Google Arts & Culture. Ce projet pilote n'en est qu'à ses débuts, mais ses résultats initiaux sont prometteurs puisqu'ils permettent à l'Agence d'atteindre des publics nouveaux et de longue date à distance;
- trouver de nouvelles façons virtuelles de mettre en œuvre le populaire programme d'initiation au camping de Parcs Canada, y compris lancer une nouvelle série de vidéos en juin 2020 visant à faire vivre aux Canadiens dans leur foyer les activités des séances normalement offertes en personne. Cette série comprend des vidéos montrant comment monter une tente, allumer un feu, installer une bâche et remplir une glacière pour le camping et est offerte non seulement en français et en anglais, mais aussi en chinois traditionnel et simplifié, en pendjabi, en tagalog et en espagnol;
- mettre en place des équipes « itinérantes » pour le centre d'accueil au parc national du Mont-Riding pendant que ce dernier était en construction et que des restrictions étaient

en place à l'intérieur en raison de la pandémie de COVID-19. Les membres du personnel étaient situés dans le lotissement urbain et ont pu communiquer l'information aux visiteurs là où ils se trouvaient, réduisant ainsi les temps d'attente pour pénétrer dans le bâtiment et évitant une fréquentation excessive;

- proposer des programmes virtuels aux élèves, notamment offrir le programme d'initiation au camping à 75 000 élèves du primaire au Québec, et une programmation vidéo interactive et en direct aux élèves des salles de classe dans les régions éloignées des Territoires du Nord-Ouest et dans le nord de l'Alberta sur la géologie et la faune unique des parcs du Nord, la façon dont les programmes d'orientation et d'interprétation sont offerts sur les sites ainsi que les techniques de survie sur la terre ferme à l'aide de bateaux de brousse traditionnels;
- ouvrir la partie est de la promenade Bow Valley aux cyclistes à l'été 2020 en restreignant l'accès aux voitures, une mesure provisoire pour aider à respecter la distanciation physique au canyon Johnston. Un tel changement a donné lieu à une possibilité de cyclisme bonifiée sur une route panoramique bien entretenue où la circulation automobile était réduite à un minimum. À la suite de commentaires extrêmement positifs, on prévoit offrir une expérience cycliste améliorée sous forme de projet pilote à Banff en 2021. Le projet pilote s'inscrit dans un ensemble de possibilités de cyclisme déjà bien établies et s'harmonise avec une stratégie à long terme qui vise à favoriser le transport durable des personnes partout dans le parc. Les leçons tirées du projet pilote appuieront l'évaluation et la planification d'expériences cyclistes améliorées à l'avenir;
- élaborer un processus complet d'intégration, d'orientation et de formation en ligne à l'unité de gestion de la Colombie-Britannique côtière pour 14 étudiants de diffusion externe, dont la plupart amorçaient leur première expérience de travail à Parcs Canada. L'offre de diffusion externe de Vancouver a été adaptée pour que plus de 4 000 Canadiens puissent profiter de près de 40 programmes virtuels dans le confort et la sécurité de leur propre foyer. L'équipe a également adapté ses programmes en personne, qui ont atteint 12 624 Canadiens. Les leçons tirées ont été largement diffusées à l'Agence et à l'extérieur de celle-ci dans le but de soutenir d'autres équipes et de sensibiliser à l'innovation de l'approche. Un tel travail,

Innovation dans les services de navettes

Parcs Canada offre un service de navettes pour les visiteurs autour de Lake Louise depuis 2013. Depuis, la demande a stimulé la croissance du programme et les navettes font maintenant partie intégrante de la stratégie d'accès globale des visiteurs au secteur de Lake Louise. En 2019, les navettes ont été empruntées par plus de 545 000 personnes, et de longues files se formaient en milieu de journée.

Pour la saison 2021-2022, en se fondant sur les leçons tirées des dernières années, Parcs Canada a élaboré une approche permettant aux visiteurs de réserver des sièges par le système de réservation national pour améliorer leur expérience. Les visiteurs peuvent maintenant faire des réservations, réserver leurs sièges et s'assurer d'avoir accès au lac Louise et au lac Moraine avec la même réservation. Ils peuvent laisser leur véhicule sur place, monter à bord d'une navette sans temps d'attente et s'épargner les maux de tête des stationnements pleins.

Se tourner vers un service de navettes fonctionnant avec des réservations a non seulement aidé à améliorer l'expérience du visiteur fréquentant de telles destinations achalandées en fournissant un outil pratique et prévisible de planification, cela a également contribué à répartir les visiteurs alors qu'il était nécessaire de respecter les précautions relatives à la COVID-19.

qui allait au-delà des fonctions ordinaires de l'équipe, incarne l'excellence du leadership à Parcs Canada.

Innovation en gestion de projets

Pour exécuter le programme d'infrastructure le plus important de ses 110 ans d'existence, Parcs Canada a dû innover de nouvelles approches qui prennent en considération la protection du patrimoine culturel et naturel tout en apportant des améliorations au vaste portefeuille d'infrastructures de l'Agence. En 2020-2021, les innovations ont englobé les suivantes.

- Un nouvel outil d'échange pour l'intégration de projets a été élaboré pour appuyer la protection du patrimoine culturel et naturel par une meilleure harmonisation des considérations des études d'impact (EI) et des études d'impact sur les ressources culturelles (EIRC) avec les exigences en matière de gestion de projets. L'outil d'échange a été mis en œuvre comme approche commune simplifiée aux EI et EIRC appuyée par de la formation qui a été conçue et offerte dans toute l'Agence. L'outil vise à poursuivre les progrès relativement à la gestion intégrée des valeurs naturelles et culturelles et à paver la voie à l'harmonisation de plus de pratiques dans les années à venir.
- Un exercice majeur sur les leçons apprises du programme d'investissement dans les infrastructures fédérales (IIF) a été réalisé pour les pratiques et processus de conservation du patrimoine pendant les cinq années du programme d'IIF. L'analyse a dégagé plusieurs activités à examiner, de nouvelles initiatives à élaborer et un certain nombre de recommandations à mettre en œuvre. Entre autres, les leçons apprises ont été l'occasion de se pencher sur le processus des études d'impact sur les ressources culturelles (EIRC).

Associer la recherche et la pratique par le réseau pancanadien de recherche sur les parcs et les aires protégées

Le réseau pancanadien de recherche sur les parcs et les aires protégées a été créé en 2020-2021 pour établir des liens entre des chercheurs universitaires dans diverses disciplines, des professionnels indépendants et des intervenants des parcs et aires protégées de partout au pays. Son rôle est de renforcer la compréhension commune des problèmes et des solutions potentielles et ainsi d'accroître la capacité de prise de décision éclairée fondée sur des données probantes dans les parcs et les aires protégées du Canada.

Parcs Canada est un partenaire fondateur du réseau de recherche, qui s'appuie sur la plateforme du Collectif des parcs canadiens pour l'innovation et le leadership (CPCIL). Le réseau vise à représenter une approche globale à l'égard de la conservation, dans le cadre de laquelle les systèmes de savoirs occidental et autochtone s'imbriquent et se respectent ainsi mutuellement et contribuent à la conservation de notre patrimoine naturel commun.

Le premier sommet de recherche du réseau pancanadien de recherche sur les parcs et les aires protégées s'est déroulé virtuellement du 9 au 12 mars 2021. Dirigé par le CPCIL, l'événement a réuni un groupe multifonctionnel pluridisciplinaire de « connaisseurs » (universitaires et gardiens du savoir), d'« exécutants » (spécialistes) et d'« apprenants » (étudiants, nouveaux employés) d'un bout à l'autre du pays. L'événement a fait la démonstration de la valeur du réseau de recherche, aujourd'hui et à l'avenir, grâce au désir des participants de faire part de leurs expériences, connaissances et constatations récentes pour favoriser une prise de décision éclairée en matière de gestion des aires protégées.

Favoriser la production de rapports et la conformité à Parcs Canada grâce à une mobilité améliorée

En 2020-2021, l'Agence a aidé à accroître la flexibilité et la mobilité du travail d'application de la loi et de conformité en déployant plus d'applications mobiles et nuagiques, y compris son projet pilote de compte-rendu mobile auprès des équipes affectées à la sécurité des visiteurs, aux conflits entre les humains et la faune et à l'application et de la loi de l'Agence.

La Direction de l'application de la loi a collaboré avec le Bureau du dirigeant principal de l'information pour améliorer l'application mobile d'application de la loi conçue pour les gardes de parc à la suite d'un essai pilote concluant à l'été 2020. L'application pour la production de rapports sur le respect des objectifs à partir d'un téléphone cellulaire est utilisée par le personnel de la conformité pour assurer le suivi et la surveillance des problèmes de conformité dans une unité de gestion. En 2021, 14 lieux patrimoniaux protégés ont utilisé l'application.

Promouvoir des solutions aux défis en matière de conservation des ressources naturelles dans les lieux de Parcs Canada

En 2020-2021, dans le cadre de la démarche de création d'une culture de l'expérimentation et de l'innovation, Parcs Canada a lancé une initiative virtuelle d'innovation participative à l'interne pour recueillir des idées de solutions aux défis en matière de conservation des ressources naturelles dans les lieux administrés par Parcs Canada qui pourraient être financées par l'initiative du Patrimoine naturel. Le concours, qui s'est déroulé tout au long de l'année, a invité les employés de l'Agence dans l'ensemble de l'organisation à présenter des idées pour renforcer la conservation des ressources naturelles. Au cours de la première phase, les participants devaient fournir un énoncé du problème à régler et une proposition d'approche, de justification et d'établissement des coûts pour la solution potentielle. Au cours de la deuxième phase, tous les employés de l'Agence ont été invités à voter sur les propositions afin de déterminer lesquelles devraient être sélectionnées en vue de leur financement éventuel. Les propositions retenues ont été annoncées en décembre 2020.

Au total, près de 500 membres de l'équipe ont participé (près de 10 % de l'effectif actif). Parmi les 75 propositions présentées, 29 ont été retenues. De ce nombre, 8 projets ont été choisis et jusqu'à 100 000 \$ sera investi en 2021-2022. Ces nouveaux projets de conservation des ressources naturelles comprennent :

- l'utilisation d'appareils photo activés par le mouvement pour estimer le taux d'occupation des loups dans un habitat essentiel du caribou au parc national Pukaskwa;
- la construction d'un passage pour les salamandres sur une route au parc national du Mont-Riding afin de permettre leur migration et ainsi améliorer la connectivité de l'habitat, mieux sensibiliser les visiteurs et réduire la mortalité sur les routes dans le parc national du Mont-Riding;
- une invitation au public à partager des photos de la côte sur les médias sociaux à l'aide d'un mot-clé préétabli comme moyen de tirer parti de la collecte de données participative pour étudier les processus littoraux dynamiques au parc national de l'Île-du-Prince-Édouard.

Programme de développement durable à l'horizon 2030

Dans le cadre de ses activités prévues pour 2020-2021, l'Agence Parcs Canada a contribué à la réalisation par le Canada des objectifs de développement durable (ODD) des Nations Unies et des cibles connexes.

- Faire en sorte que les villes et les établissements humains soient inclusifs, sûrs, résilients et durables (objectif 11) et, plus précisément, la cible 11.4 (Renforcer les efforts pour protéger et sauvegarder le patrimoine culturel et naturel mondial).
- Prendre des mesures urgentes pour lutter contre les changements climatiques et leurs répercussions (objectif 13) et, plus précisément, la cible 13.2 (Intégrer les mesures relatives aux changements climatiques dans les politiques, les stratégies et la planification nationales) et la cible 13.3 (Améliorer l'éducation, la sensibilisation et les capacités individuelles et institutionnelles en ce qui concerne l'adaptation aux changements climatiques, l'atténuation de leurs effets et la réduction de leur impact et les systèmes d'alerte rapide).
- Conserver et utiliser durablement les océans, les mers et les ressources marines pour le développement durable (objectif 14) et, plus précisément, la cible 14.2 (D'ici à 2020, gérer et protéger durablement les écosystèmes marins et côtiers, notamment en renforçant leur résilience, afin d'éviter les graves conséquences de leur dégradation et prendre des mesures en faveur de leur restauration pour rétablir la santé et la productivité des océans) et la cible 14.5 (D'ici à 2020, préserver au moins 10 % des zones marines et côtières, conformément au droit national et international et compte tenu des meilleures informations scientifiques disponibles).
- Protéger, restaurer et promouvoir l'utilisation durable des écosystèmes terrestres, gérer les forêts de manière durable, lutter contre la désertification, arrêter et inverser la dégradation des terres et arrêter la perte de biodiversité (objectif 15) et, plus précisément, la cible 15.5 (Prendre des mesures urgentes et importantes pour réduire la dégradation des habitats naturels, mettre fin à la perte de biodiversité et, d'ici 2020, protéger et prévenir l'extinction des espèces menacées) et la cible 15.1 (D'ici à 2020, garantir la préservation, la restauration et l'exploitation durable des écosystèmes terrestres et des écosystèmes d'eau douce et des services connexes, en particulier les forêts, les zones humides, les montagnes et les zones arides, conformément aux obligations découlant des accords internationaux).
- Renforcer les moyens de mise en œuvre et revitaliser le Partenariat mondial pour le développement durable (objectif 17) et, plus précisément, la cible 17.17 (Encourager et promouvoir des partenariats efficaces entre les secteurs public, public-privé et la société civile, en s'appuyant sur l'expérience et les stratégies de ressourcement des partenariats).

Résultats atteints

Résultats ministériels	Indicateurs de rendement	Cible	Date d'atteinte de la cible	Résultats réels 2018-2019	Résultats réels 2019-2020	Résultats réels 2020-2021
Le patrimoine naturel du Canada est protégé dans l'intérêt des générations présentes et futures.	Pourcentage de régions terrestres représentées dans le réseau de parcs nationaux	Au moins 82 %	D'ici mars 2025	77 %	79 %	79 %
	Pourcentage de régions marines représentées dans le réseau d'aires marines nationales de conservation	Au moins 31 %	D'ici mars 2025	17 %	21 %	21 %
	Pourcentage d'écosystèmes des parcs nationaux dont l'intégrité écologique est préservée ou améliorée	Au moins 92 %	D'ici mars 2023	82 %	86 %	82 %
	Nombre de lieux patrimoniaux naturels gérés en coopération avec les peuples autochtones*	Entre 27 et 30	D'ici mars 2021	s. o.	s. o.	23
Le patrimoine culturel du Canada est protégé dans l'intérêt des générations	Nombre de lieux, de personnes et d'événements dont l'importance nationale est officiellement reconnue	Au moins 3 778	D'ici mars 2021	3 816	3 826	3 822

présentes et futures.	Pourcentage de la collection historique et archéologique, des paysages culturels et des sites archéologiques sous la garde de Parcs Canada qui sont sauvegardés	Au moins 90 %	D'ici mars 2024	63 %	68 %	68 %
	Nombre de lieux patrimoniaux culturels gérés en coopération avec les peuples autochtones*	Entre 6 et 10	D'ici mars 2021	s. o.	s. o.	5
	Pourcentage d'ouvrages patrimoniaux dans un état bon ou passable*	Au moins 49 %	D'ici mars 2022	s. o.	s. o.	54 %
La population découvre le patrimoine naturel et culturel du Canada et en fait l'expérience par des moyens qu'elle juge significatifs.	Nombre de visiteurs qui font l'expérience des lieux de Parcs Canada	Au moins 23,7 M	D'ici mars 2021	25,1 M	24,9 M	17 M
	Pourcentage de citoyens qui appuient la protection et la mise en valeur des lieux patrimoniaux de Parcs Canada	Entre 78 % et 82 %	D'ici mars 2021	88 %	83 %	86 %
	Nombre de lieux patrimoniaux dont les terres et les eaux sont utilisées par les peuples autochtones conformément à leurs pratiques traditionnelles et modernes	Entre 32 et 42	D'ici mars 2025	30	34	36

	Pourcentages des biens contemporains dans un état bon ou passable*	Au moins 74 %	D'ici mars 2022	s. o.	s. o.	75 %
--	--	---------------	-----------------	-------	-------	------

*Il s'agit d'un indicateur nouveau ou révisé pour 2020-2021 et, par conséquent, aucun résultat de l'année précédente n'est disponible.

Ressources financières budgétaires (en dollars)

Budget principal des dépenses 2020-2021	Dépenses prévues 2020-2021	Autorisations totales pouvant être utilisées 2020-2021	Dépenses réelles (autorisations utilisées) 2020-2021	Écart (dépenses réelles moins dépenses prévues) 2020-2021
1 022 207 842	1 022 207 842	1 528 562 141	1 171 403 186	149 195 344

Les dépenses réelles sont de 149,2 millions de dollars (ou 15 %) plus élevées que les dépenses prévues, essentiellement en raison des crédits supplémentaires reçus après l'exercice de planification se rapportant principalement à la mesure « Soutien pour les immobilisations dans les parcs nationaux, les aires de conservation et les lieux historiques du Canada » du budget de 2019 ainsi que d'une augmentation des salaires et du Régime d'avantages sociaux des employés qui s'explique par la ratification d'une nouvelle convention collective.

Ressources humaines (équivalents temps plein)

Nombre d'équivalents temps plein prévus 2020-2021	Nombre d'équivalents temps plein réels 2020-2021	Écart (nombre d'équivalents temps plein réels moins nombre d'équivalents temps plein prévus) 2020-2021
4 417	4 427	10

Il y avait 10 équivalents temps plein (ETP) réels ou 0,2 % de plus par rapport aux équivalents temps plein prévus en 2020-2021.

Les renseignements sur les ressources financières, les ressources humaines et le rendement liés au Répertoire des programmes de Parcs Canada sont accessibles dans l'[InfoBase du GC](#).

Services internes

Description

On entend par services internes les groupes d'activités et de ressources connexes que le gouvernement fédéral considère comme des services de soutien aux programmes ou qui sont requis pour respecter les obligations d'une organisation. Les Services internes désignent les activités et les ressources des 10 catégories de services distinctes qui soutiennent l'exécution des programmes au sein de l'organisation, sans égard au modèle de prestation des services internes du ministère. Les 10 catégories de services sont les :

- ▶ services de gestion des acquisitions;
- ▶ services de communication;
- ▶ services de gestion des finances;
- ▶ services de gestion des ressources humaines;
- ▶ services de gestion de l'information;
- ▶ services des technologies de l'information;
- ▶ services juridiques;
- ▶ services de gestion du matériel;
- ▶ services de gestion et de surveillance;
- ▶ services de gestion des biens.

Ressources financières budgétaires (en dollars)

Budget principal des dépenses 2020-2021	Dépenses prévues 2020-2021	Autorisations totales pouvant être utilisées 2020-2021	Dépenses réelles (autorisations utilisées) 2020-2021	Écart (dépenses réelles moins dépenses prévues) 2020-2021
85 324 009	85 324 009	126 573 965	134 166 731	48 842 722

Les dépenses réelles pour les services internes sont de 48,8 millions de dollars (ou 57 %) plus élevées que les dépenses prévues, essentiellement en raison des crédits supplémentaires reçus après l'exercice de planification se rapportant principalement à la mesure « Soutien pour les immobilisations dans les parcs nationaux, les aires de conservation et les lieux historiques du Canada » du budget de 2019. Les dépenses prévues n'incluent pas les dépenses pour les services internes ayant trait au transfert approuvé du financement des immobilisations de 2019-2020 à 2021-2022 afin d'harmoniser les autorisations restantes avec les prévisions pluriannuelles.

Ressources humaines (équivalents temps plein)

Nombre d'équivalents temps plein prévus 2020-2021	Nombre d'équivalents temps plein réels 2020-2021	Écart (nombre d'équivalents temps plein réels moins nombre d'équivalents temps plein prévus) 2020-2021
762	956	194

Il y avait 194 équivalents temps plein (ETP) réels pour les services internes ou 25 % de plus par rapport aux ETP prévus en 2020-2021. L'écart est principalement attribuable à l'embauche d'ETP supplémentaires pour la mesure « Soutien pour les immobilisations dans les parcs nationaux, les aires de conservation et les lieux historiques du Canada » du budget de 2019.

Services de gestion des finances

Modernisation de la gestion financière

En 2020-2021, les préparatifs ont avancé pour faciliter la transition de l'Agence d'un régime d'affectation pluriannuelle des crédits à un régime d'affectation annuelle des crédits, comme l'ont fait d'autres ministères et organismes. Également, du travail a été entrepris pour mettre à jour le cadre de gestion financière, définir les exigences opérationnelles pour un nouveau système de prévision et élaborer des stratégies de gestion des ressources améliorées afin de s'assurer que l'Agence est en mesure de soutenir la mise en place d'une affectation annuelle des crédits et une transition d'une structure à un crédit à une structure à deux crédits (de fonctionnement et pour dépenses en capital) d'ici le 1^{er} avril 2022. Parcs Canada continue d'automatiser plusieurs processus opérationnels majeurs et d'en améliorer l'efficacité, par exemple la facturation et l'approvisionnement, et poursuit aussi ses efforts de transition vers un régime de budgétisation selon la comptabilité d'exercice pour son programme d'immobilisations.

Services de gestion des ressources humaines

Favoriser le rendement, la diversité et l'inclusivité de l'effectif

La solidité d'un organisme hautement opérationnel comme Parcs Canada repose sur sa main-d'œuvre, et l'Agence s'est fermement engagée à promouvoir la diversité et l'inclusion dans ses milieux de travail. Comme l'accent a été renouvelé sur un tel aspect à Parcs Canada, l'Agence a mené de nombreuses initiatives au cours de la période visée par le rapport pour tendre vers une culture d'inclusion, une diversité accrue de l'effectif et des politiques et programmes améliorés pour favoriser l'équité en milieu de travail.

En 2020-2021, Parcs Canada a continué de participer aux efforts de l'engagement pangouvernemental consistant à remédier au racisme systémique et à défendre l'égalité et l'inclusion. Des progrès ont été réalisés pour cerner et éliminer les obstacles systémiques potentiels à l'emploi et à la croissance de l'emploi auxquels sont confrontés les personnes noires, autochtones et de couleur, les membres des communautés LGBTQ2+ et les personnes handicapées. À l'appui de cet engagement, le président et directeur général de Parcs Canada a annoncé la création du nouveau Conseil équité, diversité et inclusion de Parcs Canada et d'une

nouvelle structure des champions au sein de l'Agence. Présidé par le président et directeur général, le Conseil équité, diversité et inclusion est composé de cochampions et de responsables de groupes en quête d'équité, de membres du comité de la haute direction, de l'ombudsman de Parcs Canada, du ou de la gestionnaire de l'analyse comparative entre les sexes plus et des représentants des unités de négociation et des réseaux de groupes en quête d'équité.

Parcs Canada continue en outre d'avancer un plan de diversité et d'inclusion à l'appui de diverses initiatives pangouvernementales, par exemple Rien sans nous : Stratégie sur l'accessibilité et l'Appel à l'action en faveur de la lutte contre le racisme, de l'équité et de l'inclusion dans la fonction publique fédérale du greffier du Conseil privé. En 2020-2021, Parcs Canada a amorcé un examen des politiques et pratiques en matière de dotation visant à mettre en place un régime de dotation simplifié mis en évidence par un engagement à l'égard de la diversité et de l'inclusion dans l'embauche. De plus, de nouvelles approches soutenant la diversité en matière d'embauche ont été mises en œuvre, y compris l'élaboration de consignes particulières sur le recrutement d'Autochtones et la présentation de 7 séances de formation sur l'équité, la diversité et l'inclusion à plus de 400 gestionnaires et professionnels des ressources humaines. L'Agence a également entrepris l'établissement d'un marché pour réaliser une étude des systèmes d'emploi en 2021. Cette étude évaluera en profondeur tous les systèmes d'emploi, politiques et pratiques ainsi que leur mise en œuvre et cernera les obstacles au plein emploi pour les groupes visés par l'équité désignés en vertu de la *Loi sur l'équité en matière d'emploi*.

Parcs Canada apprécie l'expérience et les perspectives que les Autochtones apportent à l'intendance des lieux patrimoniaux naturels et culturels. L'Agence cherche à lever les obstacles au maintien en poste et à l'avancement professionnel des Autochtones décrits dans la stratégie pangouvernementale Unis dans la diversité : une voie vers la réconciliation. Comme réponse tangible, Parcs Canada a mis sur pied le Fonds pour la formation des employés autochtones, grâce auquel 51 684,84 \$ ont été affectés pendant la période visée par le rapport pour appuyer le perfectionnement professionnel de 33 des employés autochtones de l'Agence.

L'Agence en est à élaborer son plan d'accessibilité, conformément à la *Loi canadienne sur l'accessibilité* entrée en vigueur en 2019. Ce plan vise à cerner, à éliminer et à prévenir les obstacles à l'accessibilité que peuvent rencontrer les personnes ayant une incapacité au Canada. Un groupe de travail de membres de l'équipe de Parcs Canada participe actuellement à la rédaction du plan.

Parcs Canada prend une part active à la Stratégie emploi et compétences jeunesse (SECJ) pour offrir aux jeunes canadiens les compétences, le soutien, l'expérience de travail et les réseaux pour les aider à se préparer et à effectuer une transition réussie vers un emploi. La SECJ est conçue pour répondre à un vaste éventail de défis sur le marché du travail, propres aux jeunes, et a été adaptée par Parcs Canada en 2020-2021 pour mettre l'accent sur la diffusion externe auprès des collectivités. Aussi, Parcs Canada travaille maintenant avec des partenaires partout au pays pour offrir une expérience de travail précieuse aux jeunes qui se butent à des obstacles à l'emploi. En plus des emplois directs pour les jeunes chez Parcs Canada, l'initiative appuiera également l'embauche d'environ 3 000 jeunes par les partenaires de l'Agence dans la conservation (par exemple, parcs municipaux et provinciaux et territoriaux, organismes de conservation de la nature et organismes sans but lucratif de

conservation et de reboisement). En partenariat avec Emploi et Développement social Canada, l'Agence ciblera une embauche prévue de 4 183 jeunes en 2021-2022.

Enfin, l'Agence a également déployé l'application Gestion du rendement de la fonction publique (GRFP) du gouvernement du Canada au sein de l'organisation, qui fournit une solution en ligne pour officialiser et consigner les objectifs de rendement et les évaluations des employés tout en assurant une meilleure gestion de l'information et la mobilité de l'information dans l'ensemble de la famille fédérale élargie. Dans les six premiers mois de mise en œuvre, plus de 85 % des employés devant utiliser l'application GRFP avaient commencé à s'en servir.

Optimiser un milieu de travail sûr, sain et respectueux

Parcs Canada demeure déterminé à créer un milieu de travail sûr et exempt de harcèlement, favorisant la santé et le bien-être en milieu de travail ainsi que la promotion de la politesse et du respect. Durant la pandémie sans précédent de COVID-19, nombre des membres de l'équipe de Parcs Canada ont continué à offrir des services directement aux Canadiens et d'autres ont dû effectuer leur travail à distance. Dans tous les cas, la santé, la sécurité et le bien-être de tous les membres de l'équipe de Parcs Canada ont revêtu une importance essentielle.

Les équipes de gestion, le personnel de l'approvisionnement, les préposés à l'entretien, les équipes commerciales et le personnel de la programmation ont collaboré avec les comités de santé et de sécurité au travail locaux et nationaux pour s'assurer que les conseils sanitaires des experts étaient au centre de toutes les activités de planification et de prise de décision. Les services essentiels, comme l'entretien des bâtiments, l'application de la loi, la recherche et le sauvetage, la prévention des avalanches, l'entretien du réseau routier et les fonctions de soutien connexes comme les ressources humaines et la paye et les finances, ont été maintenus dans l'ensemble sans interruption. Ainsi, fruit direct de l'ardeur au travail des autres employés opérationnels et fonctionnels dans l'ensemble de l'Agence, Parcs Canada a été l'une des premières organisations fédérales à reprendre ses activités à la suite de la suspension des services aux visiteurs en mars 2020. Grâce à ce travail, Parcs Canada a maintenu ses activités et mis en place une plateforme solide qui a permis de rouvrir les lieux administrés par Parcs Canada pour accueillir les visiteurs et reprendre les activités essentielles de conservation.

Étant entendus les nombreux problèmes personnels, mentaux et liés à la charge de travail découlant de la pandémie de COVID-19, des outils et des ressources ont été mis au point pour soutenir une bonne santé mentale chez les employés de l'Agence, par exemple le Guide de la gestion du stress lié aux incidents critiques de Parcs Canada et un guide à l'intention des gestionnaires sur la COVID-19. Une série de formations sur la santé mentale a été offerte aux employés, comme un atelier sur la résilience et la formation L'esprit au travail de la Commission de la santé mentale du Canada, couplée à une promotion accrue des activités et du matériel existants portant sur la santé mentale. Au total, de la formation interne a été offerte à plus de 1 000 employés par l'équipe du mieux-être de l'Agence.

Parcs Canada a imposé une plus grande rigueur à son programme de santé et de sécurité au travail par la création de réponses et d'un plan d'action de la direction pour tenir compte des constatations d'une vérification interne. Ce plan prévoit un examen et des mises à jour en temps opportun du Protocole sur les maladies infectieuses de l'Agence pour tenir compte des exigences et mesures recommandées par Santé Canada, l'Agence de la santé publique du

Canada et le Secrétariat du Conseil du Trésor du Canada ainsi que l'élaboration d'outils ergonomiques et de ressources de formation pour les employés travaillant à distance.

Avec l'entrée en vigueur le 1^{er} janvier 2021 du *Règlement sur la prévention du harcèlement et de la violence dans le lieu de travail* promulgué en vertu du Code canadien du travail, l'Agence a réaffirmé son engagement d'établir un milieu de travail exempt de harcèlement et de violence. Dans la présente période visée par le rapport, un Centre d'expertise en prévention du harcèlement et la violence dans le lieu de travail a été mis sur pied, de même qu'un nouveau programme de prévention du harcèlement et de la violence. De nouveaux outils internes, y compris une nouvelle politique de prévention du harcèlement et de la violence et une boîte aux lettres générique interne pour signaler les incidents de violence et de harcèlement, ont été mis en place pour appuyer le programme parallèlement à l'élaboration d'une nouvelle procédure de résolution. En vue des années à venir, un ensemble de cours de formation obligatoires sur la prévention du harcèlement et de la violence a été approuvé et une procédure et des outils d'évaluation des risques ont été mis au point pour cerner et évaluer les facteurs de risque et mesures d'atténuation.

Le 14 janvier 2021, Parcs Canada et l'Alliance de la Fonction publique du Canada (AFPC) ont signé une convention collective venant à échéance le 4 août 2021. L'AFPC a envoyé son avis de négocier le 16 juin 2021 afin d'engager les discussions de la négociation collective pour renouveler la convention collective de l'Agence. À titre d'employeur distinct, Parcs Canada entame généralement la négociation collective une fois que les plus grandes tables au sein de l'administration publique centrale ont fait avancer leurs programmes. Les séances de négociation collective restent donc à être planifiées. Cependant, le travail préparatoire progresse bien pour obtenir les approbations de mandat du Bureau du dirigeant principal des ressources humaines du Secrétariat du Conseil du Trésor du Canada afin de s'assurer que l'Agence est prête pour la négociation lorsque les discussions commenceront.

Offrir des outils qui appuient les changements aux besoins opérationnels et s'y adaptent

Parcs Canada a poursuivi son travail en 2020-2021 pour avancer le dossier de la modernisation de la paye en collaboration avec Services publics et Approvisionnement Canada. L'adoption d'un système de suivi électronique interne a permis à l'équipe de suivre et de traiter stratégiquement les mouvements de paye en temps opportun, ce qui réduit les problèmes futurs liés au traitement de la paye. Au moyen de ce système, les demandes de renseignements peuvent être triées au bon niveau de soutien à la rémunération, ce qui améliore la résolution et le service aux clients. Le système permet également à l'Agence de mener une analyse des tendances en rémunération, par exemple le volume et les principaux domaines de préoccupation pour la paye des employés, ce qui aide à orienter la planification pour les améliorations futures aux systèmes et processus de rémunération ainsi qu'à définir les besoins en ressources et en formation.

Service de gestion de l'information et de technologie de l'information

Collaborer ouvertement et numériquement avec les partenaires et les Canadiens

Parcs Canada continue d'adopter plusieurs nouveaux outils pour soutenir la productivité au sein de l'Agence. En raison de la pandémie COVID-19, une version temporaire de la suite d'outils de collaboration du GC Microsoft 365 et Google Meet ont été adoptés avant de s'imposer comme moyen de prédilection pour le travail en collaboration virtuelle entre les membres de l'équipe et

avec les partenaires. Confluence, un outil de collaboration en ligne, demeure efficace durant la pandémie en permettant aux membres de l'équipe de Parcs Canada qui travaillent à distance de créer et d'éditer du contenu en temps réel ainsi que d'élaborer du contenu en collaboration et de le partager facilement, avec une gestion de versions rigoureuse. De plus, Jira, un logiciel de suivi des problèmes, et des solutions de soutien ont été mis en œuvre et mis à jour pour effectuer le suivi des problèmes dans d'autres secteurs de l'Agence, notamment pour les ressources humaines et le mieux-être des employés, la fonction de contrôleur, la conservation et la gestion de l'information. Ces solutions ont aidé de telles fonctions à faire la transition vers une réception des dossiers plus structurée et productive, de meilleurs processus de gestion des dossiers et des approbations en ligne sécurisées pour les principaux flux opérationnels.

Doter Parcs Canada d'un effectif mobile

Plusieurs applications en nuage compatibles avec les téléphones cellulaires ont été lancées, dotant ainsi l'Agence des outils requis pour la productivité hors réseau tout en permettant à chacun des membres de l'équipe travaillant à la maison d'adopter un lieu de travail virtuel temporaire de façon rapide et efficace durant la pandémie de COVID-19. Outre la suite pilote de collaboration du GC Microsoft 365 et les capacités hors réseau de Google Meet décrites ci-dessus, ont également été déployés l'application BBM Enterprise et un outil pilote concluant pour la production de rapports sur le respect des objectifs à partir d'un téléphone cellulaire, ce qui a permis à trois équipes d'effectuer un suivi plus efficace des infractions et des interventions dans les lieux de Parcs Canada.

Également, pour subvenir aux besoins d'un lieu de travail à distance, des améliorations ont été apportées au réseau privé virtuel (RPV) pour répondre à l'augmentation de plus de 300 % d'utilisateurs qui accèdent au réseau de l'Agence à distance en raison du passage au télétravail provoqué par la COVID-19. Le nombre de licences du RPV et la bande passante ont été mis à niveau pour répondre à la demande et l'accès au réseau a été stabilisé. Parcs Canada a aussi mis en place un cadre de signatures numériques qui a maximisé l'efficacité et amélioré les processus internes en harmonie avec les objectifs de l'initiative de gouvernement numérique du gouvernement du Canada et ses lignes directrices.

Faisant fond sur les résultats du projet pilote, l'accent a également été placé en 2020-2021 sur la préparation et la correction requises pour la migration générale de l'Agence à Microsoft 365, la suite de productivité au travail recommandée du gouvernement du Canada.

Établir des liens avec les Canadiens à l'aide des données ouvertes

Parcs Canada appuie la priorité du gouvernement du Canada en matière de données ouvertes. Pendant la période visée par le rapport, Parcs Canada a amorcé l'élaboration d'un plan de mise en œuvre intégré pour un gouvernement ouvert pour les données sur la conservation des ressources naturelles et les ressources d'information. Ce plan permet de rendre accessible au public plus d'information sur la conservation des ressources naturelles de Parcs Canada en intégrant les considérations de données ouvertes et de science ouverte aux processus existants. En outre, il fournit plus d'outils pour s'assurer que le personnel de la conservation des ressources naturelles est en mesure de communiquer efficacement les ressources d'information.

L'Agence continue d'alimenter les ensembles de données pour un gouvernement ouvert; actuellement, on retrouve 486 rapports de Parcs Canada sur le site open.canada.ca/fr. La

maintenances continues et les mises à jour des jeux de données de l'étalon de l'intégrité écologique continuent de représenter la plus grande portion des ressources de Parcs Canada affichées sur le portail des données ouvertes. Les ensembles de données qui décrivent les incidents de coexistence entre les humains et la faune gérés par Parcs Canada continuent également à être mis à jour et l'initiative du projet de données existantes sur la coexistence humains-faune a permis d'étoffer certains dossiers pour inclure des données de 2010 à 2020. Ce projet se poursuivra dans le but de mettre à jour tous les dossiers sur la coexistence entre les humains et la faune afin de tenir compte des données de la dernière décennie. Les rapports sur les ateliers sur l'adaptation aux changements climatiques tenus à six aires patrimoniales protégées entre 2017 et 2019 ont également été publiés et le travail continue pour préparer des jeux de données tirés du projet Atlas nord-américain du carbone afin de les afficher.

Utiliser la technologie pour s'améliorer continuellement

Pendant la période visée par le rapport, PC411, le répertoire en ligne de Parcs Canada, est demeuré un outil de gestion des comptes libre-service efficace qui place la gestion et la propriété des comptes entre les mains du personnel tout en mettant à jour simultanément les services pangouvernementaux GCannuaire. PC411 a été mis à jour pour inclure une fonction de suppression de comptes qui permet d'améliorer la gestion de l'information et de l'accès. Ce répertoire en ligne contient les coordonnées détaillées de tous les employés et a permis à l'Agence de compiler rapidement des renseignements précis sur chacun de ses lieux de travail partout au Canada.

D'autres exemples clés d'améliorations technologiques dans l'ensemble de l'Agence comprennent les suivants.

- L'Agence a procédé à la migration de son réseau des anciens services de réseau convergent vers les services de réseau du gouvernement du Canada (réseau du GC). À cette occasion, plusieurs lieux de Parcs Canada ont bénéficié d'une mise à niveau de la bande passante.
- Parcs Canada a exécuté un nettoyage de gestion de l'information dans toute l'Agence à l'aide d'outils automatisés pour repérer les fichiers RPS (redondants, périmés et superflus) à éliminer ainsi que les dossiers à valeur opérationnelle à conserver.
- Trois outils de délivrance de permis numériques propres au lieu ont été mis au point pour améliorer les services aux Canadiens et au personnel.

Services de gestion et de surveillance

Modernisation des activités

En 2020-2021, le travail s'est poursuivi pour améliorer la gestion des ressources financières et la capacité en matière de gestion financière et de l'approvisionnement au sein des Services internes. L'Agence a entamé la planification du travail fondamental requis pour passer à un régime d'affectation annuelle des crédits et se préparer à la transition vers un financement des immobilisations prévisible à long terme. Les travaux d'immobilisations comprenaient le rapprochement des mesures d'information des biens clés, l'analyse d'un régime de budgétisation selon la comptabilité d'exercice et une évaluation préliminaire des besoins de système opérationnel. En outre, l'Agence a amorcé un examen intégré des ressources qui sera terminé d'ici la fin de 2021-2022, à l'appui de la prise de décision stratégique à long terme relativement aux ressources de Parcs Canada.

Parcs Canada gère l'un des portefeuilles de biens construits et contemporains les plus importants et diversifiés au Canada, dont la valeur actuelle de remplacement est estimée à 26,5 milliards de dollars. En harmonie avec les recommandations de l'examen horizontal des immobilisations du Secrétariat du Conseil du Trésor, l'Agence a effectué une analyse en 2020-2021 pour établir les priorités et l'orientation de ses investissements futurs à long terme dans les biens immobiliers de Parcs Canada. Poursuivre les progrès pour protéger le patrimoine culturel bâti du Canada, réduire l'empreinte carbone de Parcs Canada, accroître l'accessibilité et l'inclusivité des biens et des lieux et améliorer la résilience aux changements climatiques, et ce, tout en maintenant les biens dans une fourchette de conditions acceptables figurent parmi ces priorités. La base de données de gestion des biens de l'Agence continue à être mise à jour régulièrement avec de l'information sur le nombre, l'état et le coût des biens de Parcs Canada, y compris ses biens patrimoniaux. Ces données soutiennent les décisions d'investissement et l'analyse du portefeuille ainsi que les demandes de financement des immobilisations prévisible à long terme.

Services de gestion des biens

Pour soutenir les petites entreprises subissant les contrecoups de la pandémie de COVID-19, Parcs Canada a accordé aux locataires commerciaux admissibles un allègement des loyers d'avril 2020 à septembre 2020 du même ordre que le programme Aide d'urgence du Canada pour le loyer commercial (AUCLC).

Parcs Canada a accordé au total un allègement des loyers de deux millions de dollars. L'allègement accordé aux locataires et titulaires de permis admissibles était équivalent à 75 % du loyer pour la période de six mois visée. De plus, Parcs Canada a offert à tous les locataires commerciaux la possibilité de reporter les paiements exigibles dans la même période de six mois afin d'aider les entreprises dans la gestion de la trésorerie. Parcs Canada continue de communiquer et travailler avec les locataires commerciaux.

En date d'octobre 2020, les mesures d'allègement pour les exploitants commerciaux admissibles sont accessibles directement par la Subvention d'urgence du Canada pour le loyer (SUCL) du gouvernement administrée par l'Agence du revenu du Canada (ARC).

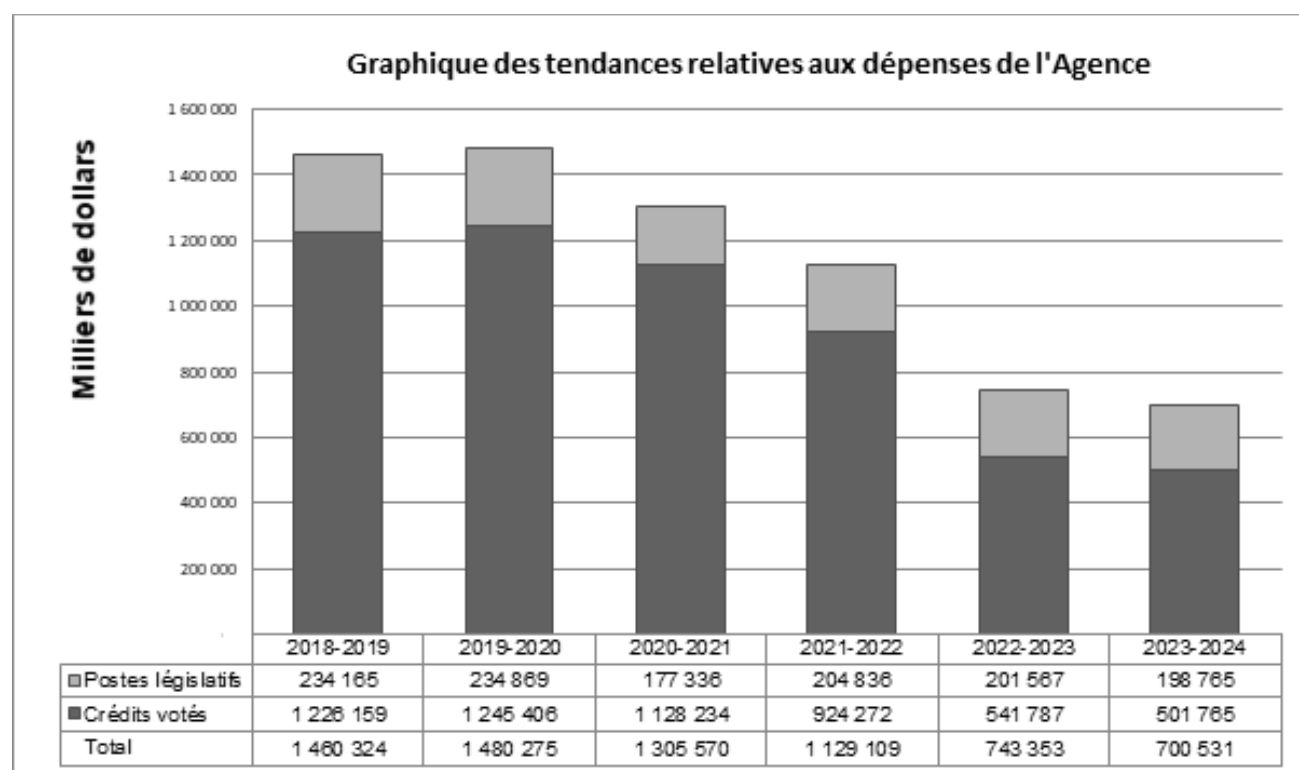
Parcs Canada a également examiné ses processus de sollicitation de l'intérêt du public pour les possibilités de location de locaux commerciaux et de permis commerciaux et mis en place de nouveaux outils internes pour améliorer la prestation aux Canadiens.

Analyse des tendances en matière de dépenses et de ressources humaines

Dépenses réelles

Graphique des tendances relatives aux dépenses du Ministère

Le graphique qui suit présente les tendances relatives aux dépenses de l'Agence sur une période de six ans. Pour la période allant de 2018-2019 à 2020-2021, les dépenses représentent les dépenses réelles comptabilisées dans les Comptes publics. Pour la période allant de 2021-2022 à 2023-2024, les dépenses prévues reflètent le financement approuvé par le Conseil du Trésor pour appuyer le résultat stratégique de l'Agence. Tout impact que la COVID-19 pourrait avoir ultérieurement sur la prévision des dépenses est à ce jour incertain et n'a donc pas été pris en compte dans ce graphique.



La baisse substantielle des dépenses prévues en 2022-2023 et au cours des années subséquentes est principalement attribuable à la fin du financement à durée limitée prévu pour l'infrastructure. Ce financement sur 8 ans, qui prend fin en 2021-2022, représente un investissement total d'environ 4,2 milliards de dollars destinés à soutenir le travail réalisé sur les infrastructures des lieux de Parcs Canada et à veiller à ce que l'expérience des visiteurs soit sécuritaire et de grande qualité en rehaussant les biens patrimoniaux, les biens pour les visiteurs ainsi que les voies navigables et les routes situées dans les lieux historiques nationaux, les parcs nationaux et les aires marines nationales de conservation. L'Agence poursuit ses efforts en vue d'obtenir des fonds supplémentaires pour soutenir son programme d'immobilisations.

Sommaire du rendement budgétaire pour les responsabilités essentielles et les services internes (en dollars)

Responsabilités essentielles et services internes	Budget principal des dépenses 2020-2021	Dépenses prévues 2020-2021	Dépenses prévues 2021-2022	Dépenses prévues 2022-2023	Autorisations totales pouvant être utilisées 2020-2021	Dépenses réelles (autorisations utilisées) 2018-2019	Dépenses réelles (autorisations utilisées) 2019-2020	Dépenses réelles (autorisations utilisées) 2020-2021
Protéger et mettre en valeur le patrimoine naturel et culturel du Canada	1 022 207 842	1 022 207 842	1 015 272 311	650 354 911	1 528 562 141	1 331 557 979	1 358 136 356	1 171 403 186
Total partiel	1 022 207 842	1 022 207 842	1 015 272 311	650 354 911	1 528 562 141	1 331 557 979	1 358 136 356	1 171 403 186
Services internes	85 324 009	85 324 009	113 836 418	92 998 565	126 573 965	128 766 185	122 138 301	134 166 731
Total	1 107 531 851	1 107 531 851	1 129 108 729	743 353 476	1 655 136 106	1 460 324 164	1 480 274 657	1 305 569 917

Les dépenses prévues de 1 107,5 millions de dollars représentent le Budget principal des dépenses de 2020-2021 de Parcs Canada et reflètent le financement approuvé par le Conseil du Trésor dans le but de soutenir les programmes de l'Agence. Les dépenses réelles de 1 305,6 millions de dollars reflètent les dépenses de l'Agence comptabilisées dans les Comptes publics de 2020-2021.

L'augmentation des autorisations disponibles dans le cadre du Budget principal des dépenses de 2020-2021 est avant tout attribuable aux fonds non dépensés en 2019-2020 qui ont été transférés à 2020-2021 et aux crédits supplémentaires reçus après l'exercice de planification se rapportant principalement à la mesure « Soutien pour les immobilisations dans les parcs nationaux, les aires de conservation et les lieux historiques du Canada » du budget de 2019.

La baisse substantielle des dépenses prévues en 2022-2023 et au cours des années subséquentes est principalement attribuable à la fin du financement à durée limitée prévu pour l'infrastructure. L'Agence a investi au total environ 4,2 milliards de dollars sur une période de 8 ans se terminant en 2021-2022 destinés à soutenir le travail réalisé sur les infrastructures des lieux de Parcs Canada et à veiller à ce que l'expérience des visiteurs soit sécuritaire et de grande qualité en rehaussant les biens patrimoniaux, les biens pour les visiteurs ainsi que les voies navigables et les routes situées dans les lieux historiques nationaux, les parcs nationaux et les aires marines nationales de conservation. L'Agence poursuit ses efforts en vue d'obtenir des fonds supplémentaires pour soutenir son programme d'immobilisations.

Les dépenses réelles sont de 198 millions de dollars (ou 18 %) plus élevées que les dépenses prévues, également surtout en raison des crédits supplémentaires reçus après l'exercice de planification se rapportant principalement à la mesure « Soutien pour les immobilisations dans les parcs nationaux, les aires de conservation et les lieux historiques du Canada » du budget de 2019.

Ressources humaines réelles

Sommaire des ressources humaines pour les responsabilités essentielles et les services internes

Responsabilités essentielles et services internes	Équivalents temps plein réels 2018-2019	Équivalents temps plein réels 2019-2020	Nombre d'équivalents temps plein prévus 2020-2021	Équivalents temps plein réels 2020-2021	Nombre d'équivalents temps plein prévus 2021-2022	Nombre d'équivalents temps plein prévus 2022-2023
Protéger et mettre en valeur le patrimoine naturel et culturel du Canada	4 638	4 656	4 417	4 427	4 378	4 191
Total partiel	4 638	4 656	4 417	4 427	4 378	4 191
Services internes	928	935	762	956	915	743
Total	5 566	5 591	5 179	5 383	5 293	4 933

Les équivalents temps plein (ETP) prévus de l'Agence déclarés ici reflètent le financement approuvé par le Conseil du Trésor pour appuyer les programmes de l'Agence. En 2020-2021, l'Agence a utilisé 5 383 ETP, soit 204 ETP ou 4 % de plus que ce qui était prévu. L'écart dans les ETP est principalement attribuable aux employés supplémentaires qui ont été embauchés quand de plus amples fonds ont été reçus pour la mesure « Soutien pour les immobilisations dans les parcs nationaux, les aires de conservation et les lieux historiques du Canada » du budget de 2019.

La baisse des ETP en 2022-2023 est principalement due au fait que le financement à durée limitée prévu pour l'infrastructure est arrivé à son terme. L'Agence poursuit ses efforts pour obtenir des fonds supplémentaires à l'appui de son programme d'immobilisations.

Dépenses par crédit voté

Pour obtenir des renseignements sur les dépenses votées et les dépenses législatives de Parcs Canada, consulter les [Comptes publics du Canada de 2020-2021](#)ⁱⁱ.

Dépenses et activités du gouvernement du Canada

Des renseignements sur l'harmonisation des dépenses de Parcs Canada avec les activités et dépenses du gouvernement du Canada sont accessibles dans l'[InfoBase du GC](#)ⁱⁱⁱ.

États financiers et faits saillants des états financiers

États financiers

Les états financiers (non audités) de Parcs Canada pour l'exercice se terminant le 31 mars 2021 se trouvent sur [le site Web de l'Agence](#).^{iv}

Faits saillants des états financiers

Les états financiers condensés suivants sont préparés selon la méthode de la comptabilité d'exercice qui fait un rapprochement entre l'utilisation des ressources et la prestation de services plutôt que présentés selon les autorisations parlementaires. Toutefois, les autorisations de dépenser votées par le Parlement sont encore en fonction d'une comptabilité axée sur les dépenses. La note 3a dans les [états financiers](#)^v hyperliés présente le rapprochement entre les deux types de comptabilité.

État condensé des opérations (non audité) pour l'exercice se terminant le 31 mars 2021 (en dollars)

Renseignements financiers	Résultats prévus 2020-2021	Résultats réels 2020-2021	Résultats réels 2019-2020	Écart (résultats réels de 2020-2021 moins résultats prévus de 2020-2021)	Écart (résultats réels de 2020-2021 moins résultats réels de 2019-2020)
Total des charges	909 801 000	1 052 090 000	968 750 000	142 289 000	83 340 000
Total des revenus	150 000 000	105 653 000	172 611 000	(44 347 000)	(66 958 000)
Coût de fonctionnement net avant le financement du gouvernement et les transferts	759 801 000	946 437 000	796 139 000	186 636 000	150 298 000

Dépenses

Dépenses réelles par rapport aux dépenses prévues : Les dépenses sont de 142,3 millions de dollars plus élevées que prévu (dépenses prévues : 909,8 millions de dollars; dépenses réelles : 1 052,1 millions de dollars). L'écart est surtout attribuable aux crédits supplémentaires reçus après l'exercice de planification, y compris ceux liés à la mesure « Soutien pour les immobilisations dans les parcs nationaux, les aires de conservation et les lieux historiques du Canada » du budget de 2019, et aux dépenses salariales qui ont été plus élevées que prévu en raison de la ratification d'une nouvelle convention collective.

Dépenses réelles d'un exercice à l'autre : Les dépenses d'un exercice à l'autre ont augmenté de 83,3 millions de dollars (1 052,1 millions de dollars en 2020-2021; 968,8 millions de dollars en 2019-2020). L'écart est surtout attribuable à la ratification d'une nouvelle convention

collective et à l'augmentation des coûts d'amortissement découlant des investissements dans l'infrastructure, compensé par un recul des charges de fonctionnement en raison des restrictions liées à la pandémie de COVID-19.

Revenus

Revenus réels par rapport aux revenus prévus : Les revenus sont de 44,3 millions de dollars inférieurs aux prévisions (revenus prévus : 150 millions de dollars; revenus réels 105,7 millions de dollars) en raison principalement de la pandémie de COVID-19, qui a entraîné la suspension de l'accès aux services aux visiteurs et de leur offre à tous les parcs nationaux et lieux historiques nationaux du 19 mars au 1^{er} juin 2020. Cette suspension a été suivie d'une période de capacité réduite, où seuls les emplacements qui pouvaient être exploités de manière sécuritaire ont été rouverts aux visiteurs en juin 2020. Une telle réduction de revenus a été accentuée par la préférence prédominante chez les visiteurs pour des activités extérieures autonomes qu'ils considéraient comme étant plus sécuritaires, dont la plupart sont offertes à faible coût ou gratuitement

Revenus réels d'un exercice à l'autre : Les revenus ont baissé de 67 millions de dollars (105,7 millions de dollars en 2020-2021; 172,6 millions de dollars en 2019-2020) essentiellement en raison de la pandémie de COVID-19 qui, comme il a été mentionné auparavant, a entraîné la suspension des services aux visiteurs à tous les parcs nationaux et lieux historiques nationaux du 19 mars au 1^{er} juin 2020 et réduit la capacité le reste de la saison d'activité en 2020, ce qui a causé une diminution de la fréquentation globale et des revenus connexes.

État condensé de la situation financière (non audité) au 31 mars 2021 (en dollars)

Renseignements financiers	2020-2021	2019-2020	Écart (2020-2021 moins 2019-2020)
Total des passifs nets	318 511 000	329 180 000	(10 669 000)
Total des actifs financiers nets	191 104 000	214 154 000	(23 050 000)
Dette nette du Ministère	127 407 000	115 026 000	12 381 000
Total des actifs non financiers	4 691 665 000	4 384 315 000	307 350 000
Situation financière nette du Ministère	4 564 258 000	4 269 289 000	294 969 000

La dette nette correspond à l'écart entre le montant total net des passifs et le montant total net des actifs et elle représente des passifs pour lesquelles l'Agence nécessitera des crédits futurs. Le montant net de la dette de Parcs Canada a augmenté de 12,4 millions de dollars.

L'augmentation se compose des éléments suivants :

- une diminution dans le compte des montants à recevoir du Trésor causée par des retards dans le traitement des factures en raison des répercussions initiales de la pandémie de COVID-19 en mars 2020 sur les activités de l'Agence, ce qui a entraîné le report à avril de certains paiements et ainsi fait augmenter le compte des montants à

recevoir du Trésor en 2019-2020. Pour l'exercice financier se terminant le 31 mars 2021, le traitement des factures n'a enregistré aucun retard, ce qui s'est traduit par une diminution;

- une augmentation des passifs environnementaux en raison de la réévaluation de sites contaminés et du rajustement en fonction de l'inflation;
- une diminution des revenus reportés en raison du système de réservation d'emplacements de camping qui a été accessible au 1^{er} avril 2021 (plutôt qu'au 1^{er} janvier 2021 comme l'année précédente). Les réservations n'ont ainsi pu être effectuées à l'avance pour le nouvel exercice, ce qui a causé une diminution des revenus reportés.

La situation financière nette correspond à l'écart entre la dette nette et le total des actifs non financiers, et elle se compose principalement d'immobilisations corporelles. L'augmentation de 295 millions de dollars est principalement attribuable à des investissements dans les immobilisations corporelles pour appuyer les travaux d'infrastructure dans les lieux de Parcs Canada et assurer des expériences sécuritaires et de qualité supérieure aux visiteurs, et ce, en améliorant les biens patrimoniaux, les installations destinées aux visiteurs, les voies navigables et les routes situées dans les lieux historiques nationaux, les parcs nationaux et les aires marines nationales de conservation, pour lesquels un financement de 4,2 milliards de dollars a été obtenu entre 2015 et 2021.

Renseignements ministériels

Profil organisationnel

Ministre de tutelle : L'honorable Steven Guilbeault, C.P., député

Administrateur général : Ron Hallman, président et directeur général

Portefeuille ministériel : Environnement et Changement climatique Canada

Instruments habilitants :

- [Loi sur l'Agence Parcs Canada](#)^{vi}
- [Loi sur les parcs nationaux du Canada](#)^{vii}
- [Loi sur le parc urbain national de la Rouge](#)^{viii}
- [Loi sur les lieux et monuments historiques](#)^{ix}
- [Loi sur les aires marines nationales de conservation du Canada](#)^x
- [Loi sur le parc marin du Saguenay — Saint-Laurent](#)^{xi}
- [Règlement sur les canaux historiques](#)^{xii} en vertu de la [Loi sur le ministère des Transports](#)^{xiii}
- [Loi sur la protection des gares ferroviaires patrimoniales](#)^{xiv}
- [Loi sur la protection des phares patrimoniaux](#)^{xv}
- [Loi sur les espèces en péril](#)^{xvi}

Année d'incorporation/de commencement : 1998

Raison d'être, mandat et rôle : Qui nous sommes et ce que nous faisons

La section « Raison d'être, mandat et rôle : Qui nous sommes et ce que nous faisons » est accessible sur le [site Web de Parcs Canada](#).^{xvii}

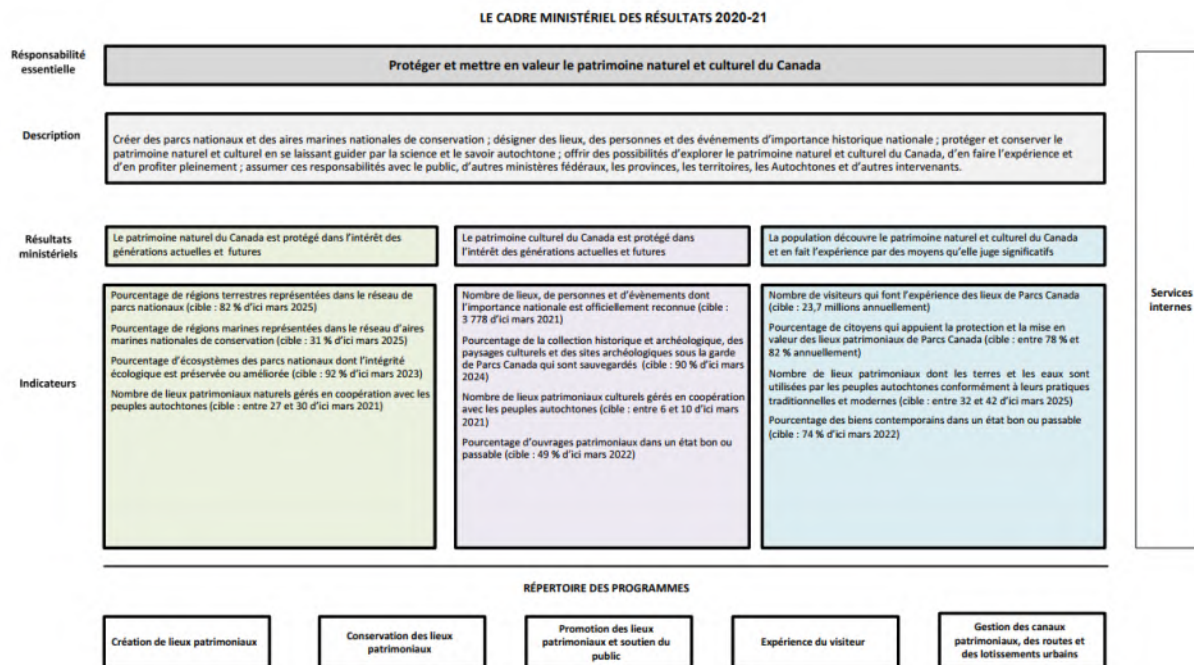
Pour plus de renseignements sur les engagements organisationnels formulés dans la lettre de mandat du Ministère, consulter [la lettre de mandat du ministre](#).^{xviii}

Contexte opérationnel

Des renseignements sur le contexte opérationnel sont accessibles sur le [site Web de Parcs Canada](#).^{xix}

Cadre de présentation de rapports

Le Cadre ministériel des résultats et le Répertoire des programmes officiels de Parcs Canada pour 2020-2021 sont illustrés ci-dessous.



Renseignements connexes sur le Répertoire des programmes

Les renseignements sur les ressources financières, les ressources humaines et le rendement liés au Répertoire des programmes de Parcs Canada sont accessibles dans l'[InfoBase du GC](#)^{xx}.

Tableaux de renseignements supplémentaires

Les tableaux de renseignements supplémentaires ci-dessous sont accessibles sur le [site Web de Parcs Canada](#)^{xxi}.

- ▶ Renseignements sur les programmes de paiements de transfert
- ▶ Analyse comparative entre les sexes plus

Dépenses fiscales fédérales

Il est possible de recourir au régime fiscal pour atteindre des objectifs de la politique publique en appliquant des mesures spéciales, comme de faibles taux d'impôt, des exemptions, des déductions, des reports et des crédits. Le ministère des Finances Canada publie chaque année des estimations et des projections du coût de ces mesures dans le [Rapport sur les dépenses fiscales fédérales](#)^{xxii}. Ce rapport donne aussi des renseignements généraux détaillés sur les dépenses fiscales, dont des descriptions, des objectifs, des données historiques et des renvois aux programmes de dépenses fédérales connexes, ainsi qu'aux évaluations et à l'ACS+ reliées aux dépenses fiscales.

Coordonnées de l'organisation

Parcs Canada – Bureau national

30, rue Victoria
Gatineau (Québec)
Canada
J8X 0B3

Renseignements généraux

888-773-8888

Renseignements généraux (depuis l'étranger)

819-420-9486

Téléscripteur

866-787-6221

Site Web : www.parcscanada.gc.ca

Annexe : définitions

crédit (*appropriation*)

Autorisation donnée par le Parlement d'effectuer des paiements sur le Trésor.

dépenses budgétaires (*budgetary expenditures*)

Dépenses de fonctionnement et en capital; paiements de transfert à d'autres ordres de gouvernement, à des organisations ou à des particuliers; et paiements à des sociétés d'État.

responsabilité essentielle (*core responsibility*)

Fonction ou rôle permanent exercé par un ministère. Les intentions du ministère concernant une responsabilité essentielle se traduisent par un ou plusieurs résultats ministériels auxquels le ministère cherche à contribuer ou sur lesquels il veut avoir une influence.

plan ministériel (*Departmental Plan*)

Exposé des plans et du rendement attendu d'un ministère qui reçoit des crédits parlementaires. Les plans ministériels couvrent une période de trois ans et sont habituellement présentés au Parlement au printemps.

priorité ministérielle (*departmental priority*)

Plan ou projet qu'un ministère a choisi de cibler et dont il rendra compte au cours de la période de planification. Il s'agit de ce qui importe le plus ou qui doit être fait en premier pour appuyer la réalisation des résultats ministériels souhaités.

résultat ministériel (*departmental result*)

Une conséquence ou un résultat qu'un ministère cherche à atteindre. Un résultat ministériel échappe généralement au contrôle direct des ministères, mais il devrait être influencé par les résultats des programmes.

Indicateur de résultat ministériel (*departmental result indicator*)

Une mesure quantitative du progrès réalisé par rapport à un résultat ministériel.

cadre ministériel des résultats (*departmental results framework*)

Un cadre qui relie les responsabilités essentielles du ministère à ses résultats ministériels et à ses indicateurs de résultats ministériels.

rapport sur les résultats ministériels (*Departmental Results Report*)

Rapport d'un ministère qui présente les réalisations réelles par rapport aux plans, aux priorités et aux résultats attendus énoncés dans le plan ministériel correspondant.

expérimentation (*experimentation*)

La tenue d'activités visant à étudier, à mettre à l'essai et à comparer les effets et les répercussions de politiques et d'interventions afin d'étayer la prise de décisions fondée sur des éléments probants, et à améliorer les résultats pour les Canadiens en apprenant ce qui fonctionne, pour qui et dans quelles circonstances. L'expérimentation est liée à l'innovation (l'essai de nouvelles approches), mais en est différente, car elle comporte une comparaison rigoureuse des résultats. À titre d'exemple, le fait d'utiliser un nouveau site Web pour communiquer avec les Canadiens peut être un cas d'innovation; le fait de conduire des essais systématiques du nouveau site Web par rapport aux outils existants de sensibilisation ou un ancien site Web pour voir celui qui permet une mobilisation plus efficace est une expérimentation.

équivalent temps plein (*full-time equivalent*)

Mesure utilisée pour représenter une année-personne complète d'un employé dans le budget ministériel. Pour un poste donné, le nombre d'équivalents temps plein représente le rapport entre le nombre d'heures travaillées par une personne, divisé par le nombre d'heures normales prévues dans sa convention collective.

analyse comparative entre les sexes plus (ACS+) (*gender-based analysis plus [GBA+]*)

Processus analytique utilisé pour évaluer l'effet des politiques, des programmes et des services sur divers groupes de femmes, d'hommes et de personnes allosexuelles en fonction de multiples facteurs, notamment la race, l'ethnie, la religion, l'âge et l'incapacité physique ou mentale.

priorités pangouvernementales (*government-wide priorities*)

Aux fins du Rapport sur les résultats ministériels 2019-2020, les thèmes de haut niveau qui présentent le programme du gouvernement issu du discours du Trône de 2019 (c'est-à-dire lutter contre les changements climatiques, renforcer la classe moyenne, parcourir le chemin de la réconciliation, assurer la santé et la sécurité des Canadiens et placer le Canada en position favorable pour assurer sa réussite dans un monde incertain.

initiative horizontale (*horizontal initiative*)

Initiative dans le cadre de laquelle deux organisations fédérales ou plus reçoivent du financement dans le but d'atteindre un résultat commun, souvent associé à une priorité du gouvernement.

dépenses non budgétaires (*non-budgetary expenditures*)

Recettes et décaissements nets au titre de prêts, de placements et d'avances, qui modifient la composition des actifs financiers du gouvernement du Canada.

rendement (*performance*)

Utilisation qu'une organisation a faite de ses ressources en vue d'obtenir ses résultats, mesure dans laquelle ces résultats se comparent à ceux que l'organisation souhaitait obtenir, et mesure dans laquelle les leçons apprises ont été cernées.

indicateur de rendement (*performance indicator*)

Moyen qualitatif ou quantitatif de mesurer un extrant ou un résultat en vue de déterminer le rendement d'une organisation, d'un programme, d'une politique ou d'une initiative par rapport aux résultats attendus.

production de rapports sur le rendement (*performance reporting*)

Processus de communication d'information sur le rendement fondée sur des éléments probants. La production de rapports sur le rendement appuie la prise de décisions, la responsabilisation et la transparence.

plan (*plan*)

Exposé des choix stratégiques qui montre comment une organisation entend réaliser ses priorités et obtenir les résultats connexes. De façon générale, un plan explique la logique qui sous-tend les stratégies retenues et tend à mettre l'accent sur des mesures qui se traduisent par des résultats attendus.

dépenses prévues (*planned spending*)

En ce qui a trait aux plans ministériels et aux rapports sur les résultats ministériels, les dépenses prévues s'entendent des montants présentés dans le budget principal des dépenses.

Un ministère est censé être au courant des autorisations qu'il a demandées et obtenues. La détermination des dépenses prévues relève du ministère, et ce dernier doit être en mesure de justifier les dépenses et les augmentations présentées dans son plan ministériel et son rapport sur les résultats ministériels.

programme (*program*)

Services et activités, pris séparément ou en groupe, ou une combinaison des deux, qui sont gérés ensemble au sein du ministère et qui portent sur un ensemble déterminé d'extrants, de résultats ou de niveaux de services.

répertoire des programmes (*program Inventory*)

Compilation de l'ensemble des programmes du ministère et description de la manière dont les ressources sont organisées pour contribuer aux responsabilités essentielles et aux résultats du ministère.

résultat (*result*)

Conséquence externe attribuable en partie aux activités d'une organisation, d'une politique, d'un programme ou d'une initiative. Les résultats ne relèvent pas d'une organisation, d'une

politique, d'un programme ou d'une initiative unique, mais ils s'inscrivent dans la sphère d'influence de l'organisation.

dépenses législatives (*statutory expenditures*)

Dépenses approuvées par le Parlement à la suite de l'adoption d'une loi autre qu'une loi de crédits. La loi précise les fins auxquelles peuvent servir les dépenses et les conditions dans lesquelles elles peuvent être effectuées.

cible (*target*)

Niveau mesurable du rendement ou du succès qu'une organisation, un programme ou une initiative prévoit atteindre dans un délai précis. Une cible peut être quantitative ou qualitative.

dépenses votées (*voted expenditures*)

Dépenses approuvées annuellement par le Parlement par une loi de crédits. Le libellé de chaque crédit énonce les conditions selon lesquelles les dépenses peuvent être effectuées.

*Page intentionnellement laissée en
blanc*

Notes en fin d'ouvrage

- ⁱ InfoBase du GC, <https://www.tbs-sct.gc.ca/ems-sgd/edb-bdd/index-fra.html#start>
- ⁱⁱ Comptes publics du Canada, <http://www.tpsgc-pwgsc.gc.ca/recgen/cpc-pac/index-fra.html>
- ⁱⁱⁱ InfoBase du GC, <https://www.tbs-sct.gc.ca/ems-sgd/edb-bdd/index-fra.html#start>
- ^{iv} États financiers, <https://www.pc.gc.ca/fr/agence-agency/dp-pd/ef-fs/2020-2021dpr>
- ^v États financiers, <https://www.pc.gc.ca/fr/agence-agency/dp-pd/ef-fs/2020-2021dpr>
- ^{vi} *Loi sur l'Agence Parcs Canada*, <https://laws-lois.justice.gc.ca/fra/lois/P-0.4/>
- ^{vii} *Loi sur les parcs nationaux du Canada*, <https://laws-lois.justice.gc.ca/fra/lois/N-14.01/>
- ^{viii} *Loi sur le parc urbain national de la Rouge*, <https://laws-lois.justice.gc.ca/fra/lois/R-8.55/page-1.html>
- ^{ix} *Loi sur les lieux et monuments historiques*, <https://laws-lois.justice.gc.ca/fra/lois/H-4/>
- ^x *Loi sur les aires marines nationales de conservation du Canada*, <https://laws-lois.justice.gc.ca/fra/lois/c-7.3/index.html>
- ^{xi} *Loi sur le parc marin du Saguenay — Saint-Laurent*, <https://laws-lois.justice.gc.ca/fra/lois/S-1.3/index.html>
- ^{xii} *Règlement sur les canaux historiques*, <https://laws.justice.gc.ca/fra/reglements/DORS-93-220/index.html>
- ^{xiii} *Loi sur le ministère des Transports*, <https://laws-lois.justice.gc.ca/fra/lois/t-18/>
- ^{xiv} *Loi sur la protection des gares ferroviaires patrimoniales*, <https://laws-lois.justice.gc.ca/fra/lois/H-3.5/>
- ^{xv} *Loi sur la protection des phares patrimoniaux*, <https://laws-lois.justice.gc.ca/fra/lois/H-3.4/>
- ^{xvi} *Loi sur les espèces en péril*, <https://laws-lois.justice.gc.ca/fra/lois/S-15.3/>
- ^{xvii} Renseignements supplémentaires, <https://www.pc.gc.ca/fr/docs/pc/rpts/rmr-dpr/03312021/03312021-tab>
- ^{xviii} Lettres de mandat, <https://pm.gc.ca/fr/lettres-de-mandat>
- ^{xix} Renseignements supplémentaires, <https://www.pc.gc.ca/fr/docs/pc/rpts/rmr-dpr/03312021/03312021-tab>
- ^{xx} InfoBase du GC, <https://www.tbs-sct.gc.ca/ems-sgd/edb-bdd/index-fra.html#start>
- ^{xxi} Renseignements supplémentaires, <https://www.pc.gc.ca/fr/docs/pc/rpts/rmr-dpr/03312021/03312021-tab>
- ^{xxii} Rapport sur les dépenses fiscales fédérales, <https://www.canada.ca/fr/ministere-finances/services/publications/dépenses-fiscales.html>